

CONFESSION DE FOI

dans une PERSPECTIVE MENNONITE



Cette *Confession de foi dans une perspective mennonite* a été adoptée en mai 2010 et en novembre 2014 par les délégués des Églises Évangéliques Mennonites de France.

Elle a d'abord été traduite de l'anglais (voir ci-dessous) et publiée dans un document d'étude en 2000. La Commission Foi et Vie des Églises Mennonites de France a piloté le processus d'adaptation au contexte français, en lien avec ces Églises. Ce document est le résultat de ce travail.

Traduction initiale (par Mireille Chevassus) avec autorisation de *Confession of Faith in a Mennonite Perspective*, Copyright 1995, Herald Press, Scottdale, Pennsylvanie et Waterloo, Ontario. Publiée avec accord du General Board of the General Conference Mennonite Church et du Mennonite Church General Board.

Éditions Mennonites
3 route de Grand Charmont
25200 Montbéliard
France

www.editions-mennonites.fr

Mise en page - Infographie : Timothée MARKUSSE
Conception Logo AEEMF en couverture : VOUS ET NOUS / Nicolas LEUBA

ISBN : 979-10-91090-10-0



Imprimerie : IMEAF - 26160 La Bégude-de-Mazenc - FRANCE
Ce document est imprimé par IMEAF sur papier certifié PEFC
Dépôt légal : novembre 2015

Introduction	4
Résumé des 24 articles	7
Article 1 Dieu	10
Article 2 Jésus-Christ	12
Article 3 Le Saint-Esprit	14
Article 4 La Bible	16
Article 5 La création et la providence divine	18
Article 6 La création de l'être humain et sa vocation	20
Article 7 Le péché	22
Article 8 Le salut	24
Article 9 L'Église de Jésus-Christ	28
Article 10 L'Église en mission	30
Article 11 Le baptême	34
Article 12 La cène	38
Article 13 Le lavement des pieds	40
Article 14 La discipline dans l'Église	42
Article 15 Les ministères et les responsabilités spirituelles	44
Article 16 L'organisation et l'unité de l'Église	46
Article 17 Le discipulat et la vie chrétienne	48
Article 18 La spiritualité chrétienne	50
Article 19 La famille, le célibat et le mariage	52
Article 20 La vérité et le refus du serment	54
Article 21 La gestion chrétienne des biens	56
Article 22 Paix, justice et non-résistance	60
Article 23 Les relations de l'Église aux autorités et à la société	64
Article 24 Le règne de Dieu	66
Résumé pour la lecture communautaire	70

INTRODUCTION

La Confession de foi dans une perspective mennonite est, depuis l'année 2014, la confession de foi des Églises membres de l'Association des Églises Évangéliques Mennonites de France (AEEMF). La précédente Confession de foi adoptée par ces Églises date de 1969 et s'appelait la « Confession de Valdoie ».

La nouvelle Confession de foi est plus longue, plus détaillée, et elle peut être un outil très précieux.

Utilité

En quoi la nouvelle Confession de foi est-elle utile ? En quoi est-ce important d'en avoir une ?

– Elle affirme ce que nous croyons et comment nous voulons vivre ; c'est l'une des originalités de cette Confession de foi : elle montre les conséquences pratiques de ce en quoi et en qui nous croyons.

– Elle touche à la théologie, mais aussi à l'éthique et à la doctrine de l'Église. En effet, nous croyons que la foi a un impact dans la vie concrète, que les doctrines ont des implications dans le quotidien.

– Elle propose un résumé argumenté de ce qu'il est important de croire et de vivre dans 24 domaines. – Elle sert de référence pour les Églises Mennonites de France et leurs membres.

– Elle répond à des questions et à des besoins de notre temps, dans le contexte actuel des Églises et de la société.

– Elle permet une unité en matière de doctrine et d'éthique sur bon nombre de sujets, entre membres d'une Église locale et entre les Églises membres de l'AEEMF.

– Elle fournit une vision de l'Église, une perspective vers laquelle aller : quel genre d'Église avons-nous vocation à être ? Quel genre de chrétiens voulons-nous être ?

Voici quelques pistes pour utiliser cette Confession de foi.

– Les personnes qui deviennent membres d'une Église de l'AEEMF (par baptême ou par transfert) y adhèrent ; dans les entretiens qui précèdent le fait de devenir membre d'une Église locale, les responsables d'Églises peuvent présenter cette Confession de foi, en proposer la lecture (complète ou au moins le résumé des 24 articles selon le cas) et en parler.

– En cas de question personnelle sur tel sujet ou en cas d'avis différents au sein d'une assemblée sur tel thème, on peut consulter la Confession pour approfondir le sujet ou pour trouver un terrain ou un chemin commun.

– Une Église locale souhaitant établir une vision ou un projet d'Église peut faire de la Confession de foi la base de sa réflexion, et chercher à en traduire les valeurs et les accents dans son contexte local.

– Dans les contacts et les dialogues avec d'autres chrétiens ou d'autres Églises, la Confession de foi constitue une présentation théologique de l'identité des Églises Mennonites que l'on peut proposer.

– Lors de cultes et de célébrations, une assemblée peut exprimer sa foi et son engagement en prononçant à haute voix et ensemble le « Résumé pour la lecture communautaire » de la Confession de foi (voir page 70).

– La Confession de foi devrait servir de point de référence de l'enseignement apporté au sein des Églises membres de l'AEEMF : les prédications reflètent-elles ses accents et ses valeurs ? Et le catéchisme ? Et l'enseignement apporté à l'école du dimanche ou au groupe de jeunes ? Et le contenu des chants lors du culte ?

– Les décisions d'une Église (construction d'un bâtiment, affectation de lignes budgétaires, etc.) devraient traduire les valeurs éthiques portées par la Confession de foi, si l'on est convaincu qu'elles proviennent des Écritures interprétées de manière centrée sur le Christ.

– Lors de l'embauche d'un pasteur en service rémunéré, celui-ci devrait lire la Confession de foi pour qu'il sache en connaissance de cause les convictions de l'Église dans laquelle il sera actif.

Questions

• Cette Confession de foi n'a-t-elle pas trop d'importance par rapport à la Bible ?

> Les Écritures sont notre autorité ultime en matière de doctrine et d'éthique, la Confession de foi elle-même l'affirme. Mais dégager ce qui est important dans la Bible ou en faire un résumé n'est pas si simple et les avis diffèrent rapidement. La Confession de foi est une aide en ce sens, bien sûr toujours révisable et critiquable par les Écritures.

• Ne met-on pas trop d'accent sur l'aspect dénominationnel (« dans une perspective mennonite ») ? Ne pourrait-on pas avoir une Confession de foi plus générale et acceptée par bon nombre d'Églises ou d'instances inter-dénominations ?

> Une partie de la Confession de foi propose une compréhension des principaux articles de foi qui rejoint largement ce que d'autres Églises confessent (en particulier dans les articles 1 à 8).

Cela dit, nous croyons qu'il y a un trésor utile dans la tradition anabaptiste-mennonite. Cette Confession de foi s'en inspire, pour notre temps. Par exemple : elle fait du shalom biblique un aspect central, présent un peu partout dans les articles.

Et puis, la Confession affirme elle-même l'importance de l'unité entre Églises et entre chrétiens – elle ne prône pas la supériorité ou l'isolement, mais le dialogue et le travail en commun avec d'autres Églises.

• Si un membre d'Église n'est pas d'accord avec un aspect de la Confession de foi, sera-t-il exclu ?

> Non ! Mais il serait bon de pouvoir en parler, de comprendre sa position et celle de la Confession de foi, et de cheminer ensemble. Si une personne n'est pas d'accord avec de nombreux aspects, elle pourra s'interroger. La Confession de foi ne doit pas devenir un instrument d'exclusion, mais plutôt de rassemblement autour d'un noyau de convictions communes.

Le contenu en bref

• Résumé des 24 articles

• Huit articles généraux : Dieu ; Jésus-Christ ; Le Saint-Esprit ; La Bible ; La création et la providence divine ; La création de l'homme et sa vocation ; Le péché ; Le salut.

• Huit articles sur l'Église, accent fort : L'Église de Jésus-Christ ; L'Église en mission ; Le baptême ; La cène ; Le lavement de pieds ; La discipline dans l'Église ; Les ministères et les responsabilités spirituelles ; L'ordre et l'unité de l'Église.

• Sept articles sur la vie de disciple, autre accent fort : Le discipulat et la vie chrétienne ; La spiritualité chrétienne ; La famille, le célibat et le mariage ; La vérité et le refus du serment ; La gestion chrétienne des biens ; La paix, la justice et la non-résistance ; Les rapports entre l'Église, les autorités et la société.

- Un article final sur le règne de Dieu, présent et à venir.
- Un résumé pour la lecture communautaire.

Structure des articles

Chaque article est composé des éléments suivants : tout d'abord, **en gras**, un résumé de l'article en question ; ensuite l'article de foi à proprement parler, suivi en notes des références bibliques ; ensuite, un commentaire qui explicite certains aspects de l'article ; enfin un paragraphe « Enjeux » qui apporte un peu de recul pour une meilleure compréhension.

Historique

Cette Confession tire son origine de la Confession of Faith in a Mennonite Perspective adoptée par les délégués de la General Conference Mennonite Church et par la Mennonite Church à Wichita, Kansas (USA) du 25 au 30 juillet 1995. Elle a été traduite en français par Mireille Chevassus, puis adaptée par la Commission Foi et Vie des Églises Mennonites de France suite à un processus d'étude proposé à l'ensemble des Églises de l'AEEMF. Le résumé des 24 articles a été adopté par les anciens, prédicateurs et diacres de ces Églises le 1^{er} mai 2001 au Centre de Formation et de Rencontre du Bienenberg (Liestal, Suisse). Les délégués de ces Églises ont adopté les 12 premiers articles le 8 mai 2010 à Longuyon et les articles 13 à 24 le 8 novembre 2014 à Toul.

Une Confession de foi est le résultat d'un travail commun de plusieurs personnes, mandatées pour cette mission par des Églises pour leurs compétences théologiques et pour leur sagesse pratique. En ce

sens, une Confession de foi est une œuvre communautaire. À cet égard, on peut être reconnaissant à nos frères et sœurs mennonites nord-américains qui ont conçu cette Confession de foi à l'origine, aux personnes qui l'ont traduite en français (des traductions dans d'autres langues indiquent l'impact de ce document), et à la commission Foi et Vie des Églises Mennonites de France qui a réalisé un important travail d'adaptation au contexte européen et français. Vous tenez entre les mains une Confession de foi qui, bien que d'origine nord-américaine, est passée par un processus d'inculturation.

Que cette Confession de foi nous aide à être ensemble davantage fidèles à Jésus-Christ aujourd'hui !

Infos pratiques :

Cette Confession de foi est disponible en version papier à commander chez :

ÉDITIONS MENNONITES
3 Route de Grand-Charmont
25200 MONTBELIARD
FRANCE

Boutique en ligne :

www.editions-mennonites.fr

RÉSUMÉ DES 24 ARTICLES

1. Nous croyons en un seul Dieu qui accueille favorablement tous ceux qui s'approche de lui par la foi (Ex 3,13-14 ; Hé 11,6). Nous adorons le seul Dieu saint, à la fois Père, Fils et Saint-Esprit pour l'éternité (Ex 20, 1-6 ; Dt 6,4 ; Mt 28, 19 ; 2 Co 13,13). Nous croyons que Dieu a créé toutes choses, visibles et invisibles. Par Jésus-Christ, il a apporté salut et vie nouvelle à tout homme et fortifie encore aujourd'hui l'Église et toutes choses jusqu'à la fin des temps.

2. Nous croyons en Jésus-Christ, la Parole de Dieu incarnée. Il est le Sauveur du monde qui nous a délivrés de la domination du péché et nous a réconciliés avec Dieu en s'humiliant lui-même et en se rendant obéissant jusqu'à la mort sur la croix (Ph 2,5-8). Il a été reconnu Fils de Dieu avec puissance par sa résurrection d'entre les morts (Rm 1,4). Il est le chef de l'Église, le Seigneur exalté, l'Agneau immolé qui reviendra avec Dieu pour régner dans la gloire. " Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ " (1 Co 3,11).

3. Nous croyons au Saint-Esprit, l'Esprit éternel de Dieu qui a demeuré en Jésus-Christ. Il rend l'Église puissante, lui qui est la source de notre existence en Christ et qui, répandu sur tous ceux qui croient, est le garant de notre salut et de la rédemption de la création.

4. Nous croyons que la Bible est inspirée de Dieu par le moyen du Saint-Esprit pour instruire dans le salut et la justice. Nous déclarons que les Écritures sont la Parole de Dieu, le fondement fiable et digne de confiance de notre foi et de notre vie chrétienne. Le Saint-Esprit nous pousse à participer à une vie d'Église afin de chercher à comprendre et à interpréter les Écritures conformément à Christ.

5. Nous croyons que Dieu a créé les cieux et la terre et tout ce qui s'y trouve (Ge 1,1; Es 45,11s; Jn 1,3). Nous croyons qu'il protège et renouvelle tout ce qui a été créé. Toute la création trouve son origine en dehors d'elle-même et appartient au Créateur. Le monde a été créé bon car Dieu est bon et il pourvoit à tout ce qui est nécessaire à la vie (Ge 1,31; 1 Tm 4,11).

6. Nous croyons que Dieu a créé l'homme à son image. Né de la poussière, il reçut de Dieu une dignité supérieure à toutes les œuvres de ses mains. Il fut créé pour être en relation avec Dieu, vivre en paix avec son prochain et pour prendre soin du reste de la création.

7. Nous confessons que, dès Adam et Eve, l'humanité a désobéi à Dieu, donné accès au tentateur et choisi de pécher. A cause du péché, tous ont raté le but du Créateur, dénaturé l'image de Dieu selon laquelle ils étaient créés, perturbé l'ordre du monde et mis des limites à leur amour pour autrui. A cause du péché, l'humanité a été livrée à l'emprise des puissances du mal et à la mort (Ge 2,17; 3,22-24; 6, 11-12; Rm 1, 21-32; 6,23).

8. Nous croyons que Dieu nous sauve du péché et nous offre une vie nouvelle à travers la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Nous recevons le salut de Dieu lorsque nous nous repentons et acceptons Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur. Nous sommes réconciliés en Christ avec Dieu et introduits dans la communauté réconciliatrice du peuple de Dieu. Nous plaçons notre foi en Dieu afin que, par le même pouvoir qui a ressuscité Christ de la mort, nous soyons sauvés du péché pour suivre Christ ici-bas et connaître la plénitude du salut dans les temps à venir.

9. Nous croyons que l'Église est l'assemblée de ceux qui ont accepté le salut offert par Dieu par la foi en Jésus-Christ. C'est la nouvelle communauté des disciples envoyés à travers le monde pour proclamer le règne de Dieu et pour donner un avant-goût de l'espoir glorieux de l'Église. C'est la nouvelle société établie et fortifiée par le Saint-Esprit. L'Église, corps de Christ, est appelée à devenir de plus en plus semblable à Jésus-Christ, son chef, dans son culte, ses activités, son témoignage, son amour et son intérêt pour le prochain ainsi que dans sa manière de vivre au quotidien (Ep 4,13-15).

10. Nous croyons que l'Église a une vocation de proclamation et de signe du Royaume de Dieu. Christ a donné pour mission à l'Église d'être son témoin, de faire des disciples de toutes les nations, les baptisant et leur enseignant à observer tout ce qu'il a prescrit (Ac 1,8 ; Mt 28, 19-20).

11. Nous croyons que le baptême d'eau des croyants est le symbole de la purification de leurs péchés. Le baptême est aussi un engagement, pris devant l'Église, de l'alliance des croyants avec Dieu qui promettent de suivre Jésus-Christ par la puissance du Saint-Esprit. Les croyants sont baptisés en Christ et en son corps par l'Esprit, l'eau et le sang.

12. Nous croyons que la cène est un signe par lequel l'Église commémore avec reconnaissance la nouvelle alliance en Jésus établie par sa mort. Par ce repas de communion, les membres de l'Église renouvellent leur alliance avec Dieu et entre eux. Comme un seul corps, nous participons à la vie de Jésus-Christ donnée pour le salut de l'humanité. Nous annonçons de cette manière la mort du Seigneur et ceci jusqu'à son retour (1 Co 11, 26).

13. Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à nous servir mutuellement dans l'amour comme il l'a fait. Au lieu de chercher à dominer les uns sur les autres, nous sommes appelés à suivre l'exemple de notre Seigneur qui préféra le rôle de serviteur en lavant les pieds de ses disciples.

14. Nous croyons que la pratique de la discipline dans l'Église est un signe de la grâce de Dieu qui pardonne et transforme les croyants qui s'éloignent de lui ou qui se sont laissés entraîner par le péché.

15. Nous croyons que les ministères sont le prolongement de l'oeuvre de Christ, lequel accorde à tous les chrétiens des dons par le Saint-Esprit et les rend capables de servir dans l'Église et dans le monde. Nous croyons aussi que Dieu appelle certaines personnes en particulier à des ministères précis de conducteurs spirituels et à diverses charges. Tous ceux qui exercent un ministère doivent rendre des comptes à Dieu et à la communauté de foi car ils servent l'Église.

16. Nous croyons que l'Église de Jésus-Christ est un corps formé de plusieurs membres, ordonné de telle manière que, par l'unique Esprit, les croyants s'édifient les uns les autres spirituellement en une habitation de Dieu (Ep 2,21-22).

17. Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à prendre notre croix et à le suivre. Par le salut que Dieu nous offre, nous pouvons devenir disciples de Jésus, remplis de son Esprit, suivant ses enseignements et son chemin, au travers de la souffrance vers une vie nouvelle. Marchant sur les traces du Christ par la foi, nous sommes transformés en son image. Nous devenons conformes à Christ, fidèles à la volonté de Dieu et séparés du mal dans le monde.

18. Nous croyons qu'être disciple de Jésus, c'est connaître la vie dans l'Esprit. Alors que nous vivons notre relation avec Dieu, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ prennent forme en nous et nous croissons à l'image de Christ. Le Saint-Esprit est présent aussi bien dans le culte individuel que communautaire et notre connaissance de la sagesse de Dieu devient plus profonde.

19. Nous croyons que pour Dieu, la vie humaine apparaît et s'épanouit dans la structure familiale. Bien plus, Dieu désire que tout homme fasse partie de l'Église, la famille de Dieu. De même que les membres de cette famille qu'est l'Église, célibataires ou mariés, apportent et reçoivent enrichissement et guérison, les relations au sein de la famille chrétienne conduisent à l'épanouissement prévu par Dieu.

20. Nous nous engageons à dire la vérité, à ce que notre oui soit oui et que notre non soit non, et à éviter de prêter serment.

21. Nous croyons que toutes choses appartiennent à Dieu qui nous appelle, en tant qu'Église, à gérer avec fidélité tout ce qu'il nous a confié.

22. Nous croyons que Dieu veut la paix, dans laquelle il créa le monde, et qui est pleinement révélée en Jésus-Christ. C'est lui notre paix et celle du monde entier. Conduits par le Saint-Esprit, nous suivons le Christ sur le chemin de la paix, nous exerçons la justice, apportons la réconciliation et pratiquons la non-résistance, même en temps de trouble et de guerre.

23. Nous croyons que l'Église est la " nation sainte " de Dieu (1 Pi. 2,9) appelée à la fidélité complète à Christ, son chef, et au témoignage de l'amour salvateur de Dieu envers toutes les nations.

24. Nous plaçons notre espérance dans le règne de Dieu et son accomplissement lorsque le Christ, notre Seigneur ressuscité, reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts. Il rassemblera son Église qui vit aujourd'hui déjà selon le modèle de Dieu et sous son autorité. Nous attendons la victoire finale de Dieu, la fin de ce temps présent de lutte entre le mal et le bien, la résurrection des morts et l'apparition des nouveaux cieux et d'une nouvelle terre. C'est là que le peuple de Dieu régnera avec Christ en justice, vérité et paix.

Texte adopté par les anciens, prédicateurs et diacres de l'AEEMF le 1^{er} mai 2001 au Bienenberg.

Texte adopté par les délégués de l'AEEMF le 4 mai 2002 au Geisberg.

Nous croyons en un seul Dieu qui accueille favorablement tous ceux qui s'approchent de lui par la foi¹. Nous adorons le Dieu saint et unique, à la fois Père, Fils et Saint-Esprit pour l'éternité². Nous croyons que Dieu a créé toutes choses, visibles et invisibles. Par Jésus-Christ, il propose salut et vie nouvelle à tout homme, fortifie aujourd'hui l'Église et soutient toutes choses jusqu'à la fin des temps.

Selon l'Écriture, Dieu a choisi un peuple de foi ; à travers Abraham et Sarah, ses membres sont appelés à l'adorer lui seul, à témoigner des desseins divins en faveur des hommes et de toute la création et à aimer leurs prochains comme eux-mêmes³.

Saisis par le Saint-Esprit, grâce à la fidélité de Jésus-Christ, nous devenons membres de ce peuple en confessant qu'il est Sauveur et Seigneur⁴.

Nous reconnaissons humblement que Dieu surpasse toute compréhension et toute intelligence humaines⁵. Nous acceptons aussi avec reconnaissance que Dieu a parlé à l'humanité et s'est manifesté à nous de plusieurs manières. Nous croyons que Dieu s'est révélé avant tout par le Fils, la Parole incarnée, qui a fait connaître l'être et le caractère divins⁶.

La gloire merveilleuse de Dieu et son immense compassion sont parfaites en son saint amour. Sa puissance souveraine et sa grâce éternelle sont parfaites en son amour tout puissant. Sa connaissance sur toutes choses

et son souci de la création sont parfaits en son amour protecteur. Sa colère contre le péché et sa tendre miséricorde envers les pécheurs sont parfaites en son amour juste. Sa promptitude à pardonner et sa puissance à transformer l'être humain sont parfaites en son amour rédempteur. Sa justice et sa grande patience envers l'homme sont parfaites en son amour allant jusqu'au sacrifice. Son immense libération et le don de lui-même sont parfaits en son amour fidèle⁷. Gloire soit rendue au Dieu trois fois saint et miséricordieux pour l'éternité.

NOTES

1. Ex 3,13-14 ; Hé 11,6
2. Ex 20,1-6 ; Dt 6,4 ; Mt 28,19 ; 2 Co 13,13
3. Ge 12,2-3 ; Lv 19,18 ; Rm 4,11-25 ; 1 Pi 3,9-11
4. Ga 2,20 ; Rm 3,22
5. Ex 3,13-14 ; Job 37 ; Es 40,18-25 ; Rm 11,33-36
6. Jn 1,14-18 ; Hé 1,1-4
7. Ex 20,4-6 ; 34,5-7 ; Ps 25,4-10 ; Es 6 ; 54,10 ; Mt 5,48 ; Rm 2,5-11 ; Rm 3,21-26 ; 1 Jn 4,8-16

Enjeux

- L'article exprime une approche théologique relationnelle, appelant à la prière.
- Le langage de l'article est biblique plutôt que dogmatique, tout en s'inspirant des premières Confessions de foi de l'Église.
- Dieu se révèle dans l'histoire et dans la création, mais une révélation en Christ est parfaite.
- L'article s'efforce d'accueillir toute la révélation, mais dans une perspective dynamique et clairement centrée : il refuse d'opposer les uns aux autres les différents aspects de la révélation de Dieu, tout en affirmant nettement la primauté de l'amour.
- L'article lie en parfait équilibre trois aspects inséparables de l'appel adressé aux membres du peuple de Dieu : l'adoration du Seigneur, le témoignage de notre foi et l'amour du prochain.

Commentaire

I. En Dieu nous mettons notre foi et nous plaçons notre espérance. Dieu est vivant, il n'est pas d'abord une doctrine. Le mot « en » exprime le fait que le mystère de Dieu s'ouvre à nous au travers d'une relation. Nous ne pouvons parler de Dieu, puis avec Dieu, que parce que lui-même s'est approché des humains. Il entre en relation avec eux pour qu'ils se tournent vers lui. La connaissance de Dieu commence par la foi.

II. Nous croyons que ce que l'on connaît de Dieu au travers de la révélation s'accorde avec ce qu'il est réellement. Confesser Dieu comme Père, Fils et Saint-Esprit signifie reconnaître le caractère divin du Fils et du Saint-Esprit. Dieu est un, et son unité est celle du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Jn 10,30 ; 14,18-20 ; 16,12-15 ; 20,21-22). Dans cette confession, le terme « Dieu » peut faire référence soit à la Trinité divine, soit au Père, la première personne de cette Trinité (comparer Mt 28,19 ; 2 Co 13,13-14 entre autres).

Confesser Dieu comme Père, Fils et Saint-Esprit revient à affirmer la participation trinitaire à la création, au salut et à l'accomplissement final. Cette compréhension trinitaire de Dieu se répercute sur notre éthique chrétienne. Le Dieu Créateur ne peut fixer des normes éthiques contraires à celles révélées par le Dieu Rédempteur. Nous ne pouvons pas déclarer par exemple que le Dieu Créateur approuve la violence alors que le Dieu Rédempteur nous invite à être pacifiques. C'est à travers Jésus-Christ que nous comprenons le mieux quel comportement le Créateur attend de nous.

Certains des premiers credo chrétiens exprimaient une compréhension trinitaire de Dieu par l'utilisation de termes tels que « essence », « substance » ou « personne ». Les premiers écrivains anabaptistes tels que Menno Simons et Pilgram Marpeck se référaient au Dieu trinitaire principalement en termes bibliques, citant aussi les premiers credo, tels que le Symbole des Apôtres ou le credo de Nicée-Constantinople. Quelques confessions de foi mennonites ont utilisé uniquement une terminologie biblique ; d'autres, à la fois un langage biblique et le langage des credo. Cette Confession, en accord avec les Confessions de foi traditionnelles,

recourt largement, mais pas uniquement, à une terminologie biblique. Par exemple, quoique le mot « trinitaire » ne se trouve pas dans la Bible, c'est un terme approprié pour se référer à Dieu tel qu'il est révélé dans l'Écriture et pour maintenir un certain équilibre biblique entre théologie et éthique.

III. Dieu s'est révélé à nous à travers sa relation avec le peuple de foi. Cette relation doit être à la base de notre compréhension de Dieu. Notre connaissance de Dieu vient principalement de cette relation particulière et de son histoire, avec, à l'origine, l'appel d'Abraham et Sarah (Hé 11,8-12, tout particulièrement le verset 11 : « C'est par la foi qu'Abraham... C'est par la foi que Sarah... ») En même temps, nous croyons que le Dieu que nous confessons est le seul vrai Dieu de toute la création et de toute l'humanité, car c'est en lui que tous ont le mouvement, la vie et l'être (Ac 17,28). Nous croyons que la révélation de Dieu trouve son expression parfaite en la personne de Jésus-Christ qui affirme : « Qui m'a vu a vu le Père » (Jn 14,9).

IV. Dieu est à la fois incompréhensible pour l'homme et réellement accessible par la révélation. Notre connaissance de Dieu repose sur cet antagonisme. Il est vrai que les caractéristiques (ou « attributs ») de Dieu semblent parfois contradictoires. Comment Dieu peut-il être à la fois juste et miséricordieux, deux caractéristiques qui, à vues humaines, sont inconciliables ? Nous devons admettre que, dans l'être divin, ces deux attributs sont parfaitement compatibles. Selon les Écritures, l'amour de Dieu surpasse bien d'autres attributs divins. Le présent article insiste sur cette notion en utilisant des expressions telles que « l'amour juste » au lieu d'opposer « justice » et « amour » ou de se fixer sur l'un au détriment de l'autre.

Article 2 JÉSUS-CHRIST

Nous croyons en Jésus-Christ, la Parole de Dieu incarnée. Il est le Sauveur du monde qui nous a délivrés de la domination du péché. Il nous a réconciliés avec Dieu en s'humiliant lui-même et en se rendant obéissant jusqu'à la mort sur la croix¹. Il a été reconnu Fils de Dieu avec puissance par sa résurrection d'entre les morts². Il est le chef de l'Église, le Seigneur exalté, l'Agneau immolé qui reviendra pour régner avec Dieu dans la gloire. « Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé : Jésus-Christ »³.

Nous confessons que Jésus est le Christ, le Messie, par qui Dieu introduit la nouvelle alliance pour tous les peuples. Il est né de la descendance de David ; en lui, s'accomplissent les promesses messianiques données à Israël⁴. En tant que prophète, il a proclamé la venue du règne de Dieu et a appelé chacun à la repentance. En tant qu'enseignant de la sagesse divine, il a révélé la personne de Dieu comme un Père aimant et il a fait connaître aux hommes la volonté de Dieu quant à leur conduite. En tant que souverain sacrificateur fidèle, il a fait l'expiation de nos péchés une fois pour toutes et maintenant il intercède pour nous. En tant que roi qui a choisi le chemin de la croix, il a révélé le caractère de « serviteur » du Dieu tout-puissant⁵.

Nous reconnaissons que Jésus est le Sauveur du monde⁶. Dans son ministère de prédication, d'enseignement et de guérison,

il a apporté le pardon des péchés et la paix à ceux qui étaient proches comme à ceux qui étaient loin⁷. Il a appelé ses disciples à le suivre et à vivre le Royaume de Dieu ; il a posé ainsi le fondement de la nouvelle communauté de foi⁸. Au sein de ses souffrances, il a aimé ceux qui le faisaient souffrir et ne leur a pas résisté violemment, nous donnant ainsi un exemple à suivre⁹. Il a versé son sang sur la croix et offert sa vie au Père ; il a porté les péchés du monde et nous a réconciliés avec Dieu¹⁰. Alors Dieu l'a ressuscité des morts ; ainsi il a vaincu la mort et désarmé les puissances du péché et du mal¹¹.

Nous reconnaissons que Jésus est le Fils unique de Dieu, la Parole de Dieu incarnée. Il a été conçu du Saint-Esprit et est né de la vierge Marie. Parfaitement homme et tenté comme nous, cependant sans péché, il est l'être humain dans toute sa perfection¹². Parfaitement divin, il est celui en qui habite toute la plénitude de Dieu. Lors de sa vie terrestre, Jésus entretenait une relation intime avec son père céleste et il enseignait ses disciples à prier en disant « Abba, Père »¹³. Il est l'image du Dieu invisible. Toutes choses ont été créées par lui et pour lui, car il est avant toutes choses¹⁴.

Nous reconnaissons que Jésus-Christ est la tête de l'Église qui est son corps¹⁵. En tant que membres de son corps, nous sommes en Christ et Christ habite en

nous. Dynamisée par cette relation personnelle avec Christ, l'Église poursuit son œuvre de miséricorde, de justice et de paix dans un monde déchiré¹⁶.

Nous adorons Jésus-Christ comme celui que Dieu, le Père, a souverainement élevé et fait Seigneur de tous. Il est notre Seigneur et sera le Seigneur du monde bien qu'il n'ait pas encore été reconnu comme tel. Nous vivons dans la certitude qu'il reviendra et que par lui toute l'humanité sera jugée. Il est celui que tout le monde reconnaîtra comme souverain, l'Agneau qui régnera aux siècles des siècles¹⁷.

NOTES

1. Ph 2,5-8
2. Rm 1,4
3. 1 Co 3,11
4. 2 S 7,13-16; Es 9,1-6; Rm 1,3; 2 Co 6,18
5. Es 42,1-9; Mt 4,17; Lc 4,43-44; Mt 5-7; Hé 2,17; 1 Pi 3,18; Rm 8,34; Hé 7,25; Jn 18,36-37; Ap 5,8-14; 7,17
6. Ac 4,12; 1 Jn 4,14
7. Ep 2,13-22
8. Mc 3,13-19
9. Mt 26,50; 1 P 2,21-23
10. Lc 23,46; Rm 5,18; 2 Co 5,19
11. Col 2,15; Ep 1,20-21
12. Hé 4,15; Rm 5,14-21; 1 P 2,21
13. Mc 14,36; Mt 6,9-13; Rm 8,15; Gal 4,6
14. Col 1,15-17,19
15. Ep 1,22-23
16. Col 1,24
17. Ac 17,31; Ph 2,11; Ap 5,12-14

Commentaire

I. Cet article exprime la compréhension biblique de la personne de Jésus-Christ d'un point de vue anabaptiste-mennonite. Il souligne, entre autres, l'obéissance et les souffrances de Jésus dans son œuvre expiatoire. Il s'est humilié et s'est rendu serviteur, c'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé. Cet article met l'accent sur le rôle important de la communauté de foi dans laquelle le croyant peut expérimenter l'Évangile de Jésus-Christ, ainsi que sur le rapport étroit entre la foi et l'éthique, et sur le caractère éminemment pacifique du Christ. Ces thèmes se trouvent au cœur même de l'Évangile.

II. Dans certaines traditions protestantes, le Messie (l'Oint) est caractérisé par ses fonctions de prophète, de sacrificateur et de roi, trois fonctions pour lesquelles il fallait recevoir l'onction à l'époque de l'Ancien Testament (Es 61,1; Ex 29,29; 1 S 10,1). Cette Confession de foi présente également Jésus comme enseignant, une caractéristique qui ressort particulièrement de la littérature sapientiale de l'Ancien Testament (parex. certains Psaumes, les Proverbes, les livres de Job et de l'Ecclésiaste). En tant que disciples de Jésus, nous reconnaissons son quadruple ministère.

III. Au cours des 4^e et 5^e siècles, l'Église ancienne a formulé sa pensée sur la Trinité (concile de Nicée-Constantinople en 381) et sur les deux natures, humaine et divine, du Christ (concile de Chalcédoine en 451). Même si le Nouveau Testament n'utilise pas certaines expressions théologiques pour parler de Jésus-Christ, la plupart des anabaptistes du 16^e siècle reconnaissent, de manière explicite ou implicite, le bien-fondé de ces formulations. Par exemple, Pilgram Marpeck faisait souvent référence à l'incarnation, à la Trinité et aux deux natures du Christ dans ses écrits. Cette façon de parler de Jésus-Christ se révèle très utile quand elle explicite ce que le Nouveau Testament exprime de façon implicite.

IV. En tant que Fils de Dieu, Jésus-Christ partage pleinement le caractère et l'œuvre du Dieu trinitaire (Mt 11,27; Jn 1,1-3. 7-8; Col 1,15-20; Ep 1,3-14). La Bible enseigne par exemple que le Christ a participé à la création, et qu'il était un avec Dieu dès le commencement (Col 1,16). De même l'unité profonde de Jésus-Christ et du Saint-Esprit au travers du Père est révélée dans les paroles de consolation que Jésus adresse à

ses disciples : « Le Défenseur, le Saint-Esprit que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit moi-même » (Jn 14,26). Lorsqu'il était sur terre, Jésus appelait Dieu « Abba », terme araméen qui exprimait toute la tendresse d'une relation père-enfant et dont l'équivalent français serait « papa ».

V. En ce qui concerne l'enseignement sur l'humanité et la divinité du Christ, la Bible n'utilise pas le terme de « nature » comme l'ont fait les Pères de l'Église. L'emploi de ce mot permet cependant de concilier les affirmations diverses du Nouveau Testament à propos de notre Seigneur. En l'homme Jésus de Nazareth, le Dieu créateur et éternel fut pleinement incarné.

Nous ne devrions privilégier ni son humanité, ni sa divinité. Négliger la divinité de Jésus affaiblit irrémédiablement son œuvre de salut ; négliger l'humanité de Jésus affaiblit son incarnation et déséquilibre notre spiritualité et notre témoignage en favorisant le retrait hors du monde.

Enjeux

- Cet article manifeste l'enracinement de la christologie des anabaptistes-mennonites dans la lignée des grandes Confessions de foi (Symbole des Apôtres, Nicée-Constantinople, Chalcédoine).
- Tout en reconnaissant la valeur des formulations théologiques traditionnelles, l'article rappelle qu'il ne suffit pas de professer une bonne doctrine, mais qu'il est nécessaire de suivre Jésus.

Article 3 **LE SAINT-ESPRIT**

Nous croyons au Saint-Esprit, l'Esprit éternel de Dieu qui demeure en Jésus-Christ. Troisième personne de la Trinité, il est un avec le Père et le Fils. Il équipe et fortifie l'Église en venant au secours de la faiblesse des croyants¹. Il est la source de notre existence dans le Christ. Répandu sur tous ceux qui croient, il est le garant de notre rédemption et de celle de la création.

À la création du monde, l'Esprit de Dieu était présent, c'est par lui que les prophètes et les auteurs de la Bible ont été inspirés ; par lui aussi les grands personnages de l'ancienne alliance ont accompli leur mission. C'est par l'Esprit que Marie a conçu Jésus, et que Jésus a été oint à son baptême². C'est par la puissance du Saint-Esprit que Jésus a proclamé la bonne nouvelle du règne de Dieu et a guéri les malades. C'est par ce même Esprit que Jésus a accepté sa mort sur la croix et que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts.

Dieu a répandu son Esprit à la Pentecôte, formant ainsi l'Église, constituée d'hommes et de femmes de toutes nations³. Le Saint-Esprit demeure dans l'Église et la conduit à louer et à adorer Dieu.

Les chrétiens sont appelés à manifester le fruit de l'Esprit, par une vie en accord avec la volonté de Dieu révélée en et par Jésus. Ils sont aussi appelés à exercer les dons spécifiques que le Saint-Esprit leur accorde pour l'édification commune, et à conserver l'unité de l'Esprit qu'ils ont reçue. Par la puissance du

Saint-Esprit, l'Église prêche, enseigne, témoigne, guérit, aime et supporte la souffrance à l'exemple de Jésus, son Seigneur.

Le Saint-Esprit appelle ceux qui entendent l'Évangile à la repentance. Il convainc de péché, fait naître à une vie nouvelle et conduit sur le chemin de la justice tous ceux qui s'ouvrent à son action⁴. L'Esprit habite alors en chaque personne née de nouveau, l'amène à une relation vivante avec Dieu et atteste son adoption dans la famille de Dieu. Par l'Esprit nous devenons cohéritiers du Christ pour prendre part à sa gloire⁵. Les Écritures nous invitent à nous laisser remplir par le Saint-Esprit, à ne pas lui résister ni l'éteindre⁶.

L'Esprit nous enseigne et nous rappelle les paroles de Jésus. Il nous guide sur le chemin de la vérité et nous rend capables d'annoncer la Parole de Dieu avec assurance⁷. L'apôtre Paul affirme que nous avons reçu les arrhes de l'Esprit : sa présence en nous nous rend capables de progrès spirituels⁸.

Le Saint-Esprit nous aide à vivre la communauté chrétienne ; il nous console dans la souffrance, nous accompagne dans la persécution et intercède pour nous. Il atteste la rédemption à venir de notre corps et de la création⁹.

Enjeux

- L'article met l'accent sur l'action de l'Esprit à divers niveaux (création et salut) et à diverses époques (ancienne alliance, vie de Jésus, nouvelle alliance) en mettant en évidence la différence des modes de présence suivant le temps et les lieux.

- L'article souligne avec force que l'action de l'Esprit est présentée comme inséparable de l'œuvre de Jésus, et que Jésus, par sa vie et son enseignement, est le premier critère de discernement de l'action de l'Esprit.

- L'article souligne également que l'Esprit agit en plénitude, mais notre expérience est partielle jusqu'à l'accomplissement de toutes choses. L'action de l'Esprit est réelle ; il vient au secours de notre faiblesse, mais nous en délivrons pas complètement.

- Concernant le débat sur la cessation de certains dons de l'Esprit au temps des apôtres, le commentaire insiste sur le fait que l'Esprit continue d'être à l'œuvre de différentes manières, tout en mettant l'accent sur la nécessité du discernement.

Commentaire

I. D'après la Bible, l'Esprit de Dieu est présence et puissance de Dieu à l'œuvre dans le monde. L'Esprit, ou souffle de Dieu, a pris part à la création (Ge 1,2) et continue d'y œuvrer, parfois de manière inattendue. Dès l'Ancien Testament, l'Esprit de Dieu a été donné à certains hommes et femmes investis d'une mission particulière. Il était pour eux une source de puissance et leur révélait la sagesse divine. Par la puissance de l'Esprit, Jésus guérissait les malades, chassait les esprits impurs et proclamait le règne de Dieu (Mt 12,18 ; Lc 3,22 ; 5,17). Par le même Esprit, il offrit sa vie à Dieu (Hé 9,14) qui l'a ressuscité des morts (Rm 8,11). C'est donc, dans l'ancienne et la nouvelle alliance, le même Esprit qui était et qui est toujours à l'œuvre.

II. Le Nouveau Testament emploie diverses expressions – Esprit de Dieu, Esprit de vérité, Esprit du Christ, etc. – pour parler du Saint-Esprit. On ne peut dissocier l'œuvre du Saint-Esprit de celle de Jésus. Le Christ a été souverainement élevé, l'œuvre du Saint-Esprit se poursuit toujours en conformité avec celle de Jésus. C'est donc en nous référant à Jésus que nous pouvons discerner si un esprit vient de Dieu (1 Co 12,3 ; Jn 14,26 ; 1 Jn 4,2-3). Seul un esprit en parfait accord avec Jésus-Christ tel que nous le connaissons par les Écritures peut être reconnu comme venant de Dieu.

III. Le Nouveau Testament affirme que, depuis la résurrection du Christ, nous vivons une nouvelle période de l'action de Dieu dans le monde. L'Esprit n'est plus seulement présent sur quelques-uns, il est maintenant répandu sur toute personne, hommes et femmes, jeunes et vieux, esclaves et libres (Ac 2,16-21), sur les êtres humains de toute origine rassemblés pour former le peuple de Dieu (Ac 10-11). C'est par le Saint-Esprit que l'amour de Dieu se répand dans nos cœurs (Rm 5,5). Par la nouvelle naissance (Jn 3,5), nous sommes adoptés dans la famille de

Dieu comme ses enfants (Ga 4,6-7). La présence du Saint-Esprit est liée au fait d'être en Christ et membre de son corps.

IV. Le Saint-Esprit est offert à chacun. Ceux qui se repentent de leur péché et viennent à la lumière reçoivent l'Esprit (Ac 2,38-39). Mais ceux qui persistent dans le mal ne viennent pas à la lumière, c'est-à-dire ne s'ouvrent pas à cet Esprit, de peur que leurs œuvres ne soient dévoilées (Jn 3,17-21 ; Rm 1,20-24). Le Saint-Esprit peut agir en nous lorsque nous réalisons notre pauvreté, renonçons à nous-mêmes et nous engageons dans une vie d'amour de Dieu et du prochain. C'est le Saint-Esprit qui nous rend capables de proclamer la Parole avec assurance, d'aimer nos ennemis, de souffrir dans l'espérance, de rester fidèles dans les épreuves et de nous réjouir en toute chose. Si nous marchons par l'Esprit, le fruit de l'Esprit sera manifeste en nous : l'amour, la joie, la paix, la patience, l'amabilité, la bonté, la fidélité, la douceur et la maîtrise de soi (Ga 5,22-23).

V. Le chrétien et l'Église sont tous deux le temple du Saint-Esprit, avec les conséquences éthiques qui en découlent pour l'un comme pour l'autre (1 Co 3,16-17 ; 6,19 ; Ep 2,21-22). L'Esprit du Christ est présent dans l'Église lorsque celle-ci se réunit, tant dans ses célébrations que dans ses délibérations (Ac 6,3 ; 15). Grâce aux dons de l'Esprit accordés à chacun de ses membres, l'Église s'affermir dans l'amour (Ep 4,1-16 ; 1 Co 12-13) et dans l'unité (2 Co 13,13). Le Saint-Esprit lui donne les moyens de prendre de sages décisions, d'exercer la discipline et de fortifier ses membres.

VI. Le don de prophétie est accordé à l'Église par le Saint-Esprit (1 Co 12,28 ; Rm 12,6 ; Ep 4,11). Certains chrétiens affirment cependant que le don de prophétie et de discernement s'est arrêté avec le temps des apôtres, et que le Saint-Esprit se révélerait à nous aujourd'hui essentiellement en nous aidant à interpréter les Écritures. D'autres vont jusqu'à affirmer que les révélations actuelles ont autant d'autorité que celles de la Bible. Quant à nous, nous croyons par les Écritures que le Saint-Esprit continue de nous révéler la volonté de Dieu (1 Co 14,26-33). L'Esprit de Dieu n'est pas muet à l'heure actuelle, et ce qu'il nous dévoile est en parfaite harmonie avec ce que nous savons du Christ par la Bible (Jn 14,26). Ainsi, nous pouvons être ouverts aux révélations et aux prophéties, à condition de les soumettre dans notre communauté à l'autorité du Christ, de sa vie et de son enseignement, tels qu'ils nous sont rapportés par les Écritures.

NOTES

1. Mt 10,19-20 ; Ac 1,8 ; 2 Co 12,9-10
2. Ps 104,30 ; Mi 3,8 ; Ez 36,26-27 ; Lc 1,35 ; 3,22
3. Jl 3,1-2 (2,28-29) ; Ac 2,16-18.
4. Jn 16,8-10 ; Jn 1,12-13 ; Jn 3,5 ; 1 P 1,3
5. Rm 8,14-17
6. Ep 5,18 ; Es 63,10 ; Ac 5,3 ; Ep 4,30 ; 1 Th 5,19
7. Jn 14,26 ; 16,13 ; 1 Co 2,12-14 ; Ac 4,24-31
8. 2 Co 1,22 ; 5,5 ; Ep 1,13-14 ; Rm 8,23 ; 1 Co 13,8b-12
9. Mt 10,20 ; 2 Co 5,5 ; Rm 8,26-27 ; Ep 1,13-14 ; Rm 8,18-23

Article 4 LA BIBLE

Nous croyons que la Bible est inspirée de Dieu par le Saint-Esprit pour instruire dans le salut et la justice. Nous recevons l'Écriture comme Parole de Dieu, fondement solide et entièrement digne de confiance de la foi et de la vie chrétiennes. En communion avec Jésus-Christ, conduits par le Saint-Esprit, nous cherchons à comprendre et à interpréter l'Écriture en Église.

Nous croyons que Dieu était à l'œuvre au fil des siècles dans le processus d'inspiration et de rédaction des livres de l'Ancien et du Nouveau Testaments¹. Par le Saint-Esprit, Dieu a suscité des témoins pour permettre notre instruction en ce qui concerne le salut, le contenu de la foi, une juste manière d'être en relation avec Dieu et de vivre².

Nous reconnaissons que la Bible est la Parole de Dieu écrite en langage humain. Elle est infaillible et entièrement digne de confiance³. Nous croyons que Dieu continue à se faire connaître par sa Parole vivante et écrite⁴. Il a parlé de diverses manières par les prophètes et les apôtres⁵. Mais par-dessus tout, il s'est révélé par Jésus-Christ, Parole vivante incarnée. Son témoignage manifeste parfaitement la vérité de Dieu⁶. Puisque Jésus-Christ est Parole devenue chair, l'Écriture dans son ensemble trouve sa signification et son accomplissement en lui⁷.

Nous reconnaissons la Bible comme source fondamentale et normative de toute prédication, enseignement ou réflexion sur la foi et la vie chrétiennes. Elle nous per-

met de distinguer la vérité du mensonge et le bien du mal. Elle nourrit notre adoration et nos prières. Les traditions, la culture, l'expérience, la raison et les pouvoirs politiques ont une influence sur la compréhension de la foi et de la vie chrétiennes, mais celles-ci doivent toutefois être analysées et corrigées à la lumière des Saintes Écritures⁸.

La Bible est le livre fondamental de l'Église. C'est par elle que le Saint-Esprit affermit la fidélité des croyants à Jésus-Christ, qu'il aide l'Église à enseigner et à témoigner de façon authentique ainsi qu'à célébrer son culte en vérité. Nous nous engageons à persévérer dans la lecture, l'étude, la méditation et la mise en pratique des textes bibliques⁹. Une des tâches de l'Église à laquelle nous participons est d'interpréter la Bible et de discerner ce que Dieu nous dit aujourd'hui en examinant toutes choses à la lumière de l'Écriture¹⁰. Notre compréhension et nos interprétations personnelles doivent être constamment évaluées au sein de la communauté de foi.

NOTES

1. Jr 30,2 ; Jr 36 ; 2 Tm 3,16
2. 2 P 1,21
3. Pr 30,5 ; Jn 10,35
4. Es 55,10-11 ; Jn 20,31
5. Ex 20,1 ; Jr 1,9-10 ; Ga 1,11-12 ; Hé 1,1-4
6. Jn 1,14,18 ; Ap 19,13
7. Mt 5,17 ; Lc 24,27 ; Ac 4,11
8. Mc 7,13 ; Ac 5,29-32 ; Col 2,6-23
9. Ps 1,2 ; 1 Tm 4,13 ; 2 Tm 3,15-17
10. Ac 15,13-20 ; Hé 4,2-8,12

Enjeux

- Établir une doctrine claire et forte de l'autorité de l'Écriture sans tomber dans les pièges du libéralisme et du fondamentalisme.
- Faire connaître la Bible et souligner son rôle comme le fondement de notre théologie et de notre spiritualité, dans une culture qui l'ignore de plus en plus.
- Énoncer les principes anabaptistes de l'interprétation de la Bible ainsi que leur importance pour la vie de nos Églises et la vie personnelle du croyant.
- Mettre l'accent sur l'utilisation de l'Écriture dans l'Église : la Bible est vraiment le livre de l'Église ; c'est là son contexte de lecture et de compréhension.

Commentaire

I. Dans la Bible, les expressions « La Parole de l'Éternel », « La Parole de Dieu » ou « La Parole » se réfèrent à :

- un message que Dieu communique par des personnes de l'Ancien et du Nouveau Testaments, en particulier par Moïse, les prophètes et les apôtres (par ex. Ex 20,1 ; Jr 1,9-10 ; Ac 13,44-47) ;
- la proclamation du Royaume de Dieu par Jésus (par ex. Lc 4,43-5,1) ;
- la prédication de l'Évangile de Jésus-Christ (par ex. Ac 8,25 ; 18,5 ; Col 1,25-27 ; 1 Th 2,13) ;
- Jésus-Christ, la Parole vivante de Dieu faite chair (Jn 1,1,14) ;
- une parole de Dieu mise par écrit (par ex. Jr 36,4 ; Jn 15,25 ; Hé 4,1-12).

Il importe par conséquent, lorsqu'on dit de la Bible qu'elle est « la Parole de Dieu », de préciser : les Écritures sont en effet – dans leur totalité – Parole de Dieu, dans la mesure où elles sont l'expression de sa pensée et le moyen dont il se sert, par son Esprit, pour se révéler aux humains et pour entrer dans une relation vivante avec eux. Cependant, limiter l'expression « la Parole de Dieu » à sa forme écrite nous empêche de saisir toute la dimension des Écritures, qui tirent leur autorité de la Parole incarnée qu'est Jésus-Christ (Jn 1,14 ; 21,25).

Dire que la Bible est la Parole de Dieu, c'est reconnaître son autorité pour l'Église. Toute autre parole qui prétendrait avoir autorité en matière de foi et de vie chrétiennes doit être, au sein de l'Église, évaluée et corrigée par les Écritures, selon les directives du Saint-Esprit.

II. L'autorité de l'Écriture trouve son origine en Dieu, qui l'a inspirée – ou, plus précisément, « soufflée » (2 Tm 3,16) – aux auteurs bibliques. Cela implique que ce n'est pas l'Église qui s'arroge le droit de donner aux Écritures leur autorité ; elle ne fait que la confesser et la reconnaître. Parole divine donc, mais donnée dans des paroles humaines, et également inscrite dans l'histoire : la Parole de Dieu, tout en étant permanente (Es 40,8 ; Mt 5,17-18 ; Mt 24,35), se révèle être aussi, historiquement et culturellement, liée à des situations données. La manière précise dont les Écritures ont été inspirées par le Saint-Esprit reste inexpliquée dans la Bible.

Nous n'avons plus les textes originaux de l'Écriture, mais les manuscrits qui nous sont parvenus

nous permettent de les établir avec certitude. Nous croyons en effet que Dieu a veillé avec un soin tout particulier sur la manière dont sa Parole a été transmise par les hommes au fil du temps. Cela n'empêche pas de reconnaître la présence dans le texte biblique de quelques particularités, comme certaines irrégularités grammaticales ou orthographiques, l'emploi de figures de style, de chiffres ronds ou d'autres approximations, de raccourcis schématisés, etc. Cependant, nous ne croyons pas que ces particularités remettent en question la fiabilité de la Bible. Elles trouvent en effet leur explication dans les procédés d'expression des auteurs inspirés, lesquels étaient dépendants de leur époque et de leur culture.

III. Nous reconnaissons que les 39 livres de l'Ancien Testament et les 27 du Nouveau constituent les Écritures inspirées. L'Ancien Testament se compose des livres qui furent, au cours des siècles, le critère déterminant de la foi et de la vie du peuple d'Israël : la Loi, les Prophètes et les Ecrits. Ce n'est que progressivement, jusqu'au IV^e siècle, que l'Ancien Testament, les Évangiles, les lettres de Paul et peu à peu les autres écrits du Nouveau Testament s'imposèrent à l'Église et furent reconnus par elle.

IV. Les anabaptistes font partie de la Réforme protestante en ce qu'ils adhèrent pleinement au principe de la sola scriptura : l'Écriture comme autorité ultime en matière de doctrine et de vie. Ils s'opposent par conséquent au catholicisme qui accorde à la Tradition une autorité égale à celle de la Parole. Mais les anabaptistes se démarquent aussi du protestantisme classique, en particulier sur certains points d'éthique, sur les relations entre l'Église et la société et sur la nature et la vie de l'Église. Tout en acceptant la continuité entre les deux Testaments, les anabaptistes insistent particulièrement sur la nouveauté radicale apportée par le Nouveau Testament. En effet, depuis Jésus-Christ, révélation parfaite de Dieu, l'Ancien Testament doit être lu et interprété à la lumière de sa vie, de son enseignement, de sa mort et de sa résurrection.

L'interprétation des Écritures qui en résulte passe par un discernement communautaire qui implique chaque croyant puisqu'il a reçu le Saint-Esprit. Ce discernement communautaire n'est donc pas l'addition de subjectivités plus ou moins arbitraires, car le critère normatif reste la conformité à Jésus-Christ.

LA CRÉATION ET LA PROVIDENCE DIVINE

Nous croyons que Dieu a créé les cieux et la terre et tout ce qui s'y trouve¹. Nous croyons que, dans sa providence, il protège et renouvelle tout ce qui a été créé. Toute création trouve son origine en dehors d'elle-même et appartient au Créateur. Le monde a été créé bon car Dieu est bon² et il pourvoit à tout ce qui est nécessaire à la vie.

Nous croyons que l'univers existe comme expression de la liberté souveraine de Dieu et de sa bienveillance. La création témoigne de la puissance éternelle et de la nature divine de Dieu, lui qui donne un sens et un but à la vie et qui est seul digne d'adoration et de louange³.

Nous reconnaissons que Dieu soutient la création dans sa continuité autant que dans ses changements. Nous croyons que Dieu maintient de l'ordre dans la création et qu'il limite la puissance du péché et du mal afin de protéger et renouveler l'humanité et le monde⁴. Dieu agit également pour sauver l'être humain et le monde de la mort et de la destruction et pour vaincre les forces du péché et du mal.

C'est pourquoi nous sommes appelés à respecter la création et à nous confier en la bienveillance de Dieu dans l'abondance comme dans l'adversité. Aucune œuvre humaine, aucune force naturelle, aucune puissance des peuples n'est digne de la confiance et de l'honneur dus au seul Créateur à l'origine de tout⁵.

Enjeux

• L'adoption de la doctrine de la création est une source fondamentale d'espérance. Tout ce qui existe, y compris notre propre vie, vient du Dieu qui nous aime. Le bien précède le mal et rien ne peut contrecarrer le projet de Dieu pour sa création. En dépit du mal et des dérèglements de la nature (qui viennent de la chute et non de la création) nous pouvons tout simplement faire confiance et vivre notre vie en sachant que l'univers dans son ensemble est l'expression du Dieu d'amour.

• L'adoption de la doctrine de la création interdit toute idolâtrie. Tout prend sa place légitime seulement par rapport à Dieu. Chaque chose n'est que « chose » par rapport au Créateur. Rien du domaine créé ne peut être l'objet d'une

adhésion inconditionnelle ou d'un culte : ni le « moi », ni le « nous » de ma famille, de ma race ou de ma nation, ni le sexe, ni la santé, ni l'argent, ni le travail. Seul Dieu est à l'origine de tout et l'objet légitime de notre adoration.

• La doctrine de la création nous pousse à nous engager dans le monde, dans le travail, dans la vie de famille. Puisque Dieu a créé le monde, l'espace et le temps, nous devons prendre notre vie ici-bas au sérieux. C'est aussi ici et maintenant que le projet de Dieu se réalise et non seulement dans ma vie intérieure ou dans la vie au-delà de la mort. Nous ne pouvons donc mépriser ni le temps qui nous est accordé ni le cadre créatif dans lequel nous vivons.

NOTES

1. Ge 1,1 ; Es 45,11s ; Jn 1,3
2. Ge 1,31 ; 1 Tm 4,4
3. Ps 19,1-6 ; Rm 1,19-23
4. Ge 9,8-17 ; Ps 104 ; Ep 3,9-11
5. Ps 33 ; Mt 6,25-33 ; Mt 10,26-31

Commentaire

I. Lorsque nous confessons Dieu comme Créateur, nous nous référons au seul Dieu trinitaire qui, selon les Écritures, est Père, Fils et Saint-Esprit. La création devrait donc être perçue comme l'œuvre du Dieu trinitaire, et non comme celle du Père ou du Fils ou du Saint-Esprit (Hé 1,2-3 ; Col 1,16 ; 1 Co 8,5-6 ; Jn 1,3.14-18).

Certains discours sur Dieu peuvent amoindrir la pleine confession du Dieu trinitaire en tant que Créateur. Ne parler par exemple de Dieu que comme « Créateur, Rédempteur et Protecteur » plutôt que comme « Père, Fils et Saint-Esprit » peut donner la fausse impression que le « Père » seul est « Créateur », le « Fils » seul est « Rédempteur » et le « Saint-Esprit » seul est « Protecteur ».

II. Nous disons de la création qu'elle est une « expression », une « manifestation » de Dieu en raison de plusieurs textes bibliques (Ge 1 ; Ps 148,5 ; Jn 1,1s ; Rm 4,17). Bien des récits sur la création venant d'autres religions des temps bibliques représentent la création du monde comme une émanation d'un ou de plusieurs dieux. Dans ces récits, le monde appartient au divin, ou est lui-même divin. Par contraste, le récit biblique de la création, accomplie par la Parole de Dieu, dissocie clairement Dieu, le Créateur, de ce qui a été créé. Ce refus biblique de confondre la notion de créature avec celle de Créateur ou de donner un quelconque attribut divin au monde est conforme au rejet biblique de l'idolâtrie sous toutes ses formes (Es 45,12-21 ; Ac 17,22-29).

En confessant Dieu comme Créateur de l'univers, nous refusons l'idée que le monde est apparu sans Dieu. Nous rejetons également les points de vue selon lesquels Dieu aurait créé le monde à partir de quelque chose existant avant le temps de la création ou que la matière serait co-éternelle avec Dieu. Les Écritures sont claires : Dieu a existé avant toute chose. Par conséquent, le terme « créer » de l'Ancien Testament et le témoignage des Écritures dans leur ensemble expriment ce que les théologiens appellent « créer à partir du néant » (ex nihilo).

Créateur du monde, Dieu en est donc le propriétaire. Il a confié la terre aux êtres humains afin qu'ils en soient les gérants. Voir les articles 6 (« La création de l'humain et sa vocation ») et 21 (« La gestion chrétienne des biens »).

III. Dieu ne laisse pas le monde livré à lui-même. Il continue de le maintenir. S'il est vrai que le péché et le mal ont porté atteinte à la création originelle, Dieu continue de se servir des structures établies avant la chute – familles, cultures et sociétés – pour préserver la vie et limiter les puissances du mal (Ge 4,15 ; Ps 34 ; Es 19,12-25 ; Mt 6,25-30 ; Jn 5,17 ; Col 1,15-17). Même si des catastrophes naturelles causent des ravages dans le monde, il ne cesse de protéger la création et l'humanité d'une destruction totale (Ge 8,21-22). C'est pourquoi nous n'avons pas à craindre les forces naturelles et les hommes qui pourraient causer la souffrance, la persécution et même la mort.

Au lieu de rechercher la sécurité dans la technologie, dans les éléments du monde naturel ou dans les nations, nous sommes invités à nous placer entre les mains de Dieu. Nous sommes reconnaissants des ressources offertes par la nature, la société et la technologie, dans la mesure où elles améliorent et conservent la qualité de la vie humaine et du monde environnant, conformément aux intentions divines et qu'elles ne changent en rien notre confiance en la providence divine.

IV. Non seulement Dieu veille sur le monde, mais il est intervenu afin de sauver son peuple du mal et de bénir toutes les familles de la terre et le reste de la création. Il a lui-même utilisé des éléments naturels pour libérer les Hébreux de l'esclavage en Égypte, pour les nourrir, leur révéler sa loi au mont Sinaï et leur procurer un lieu où ils puissent habiter (Ge 12,1-3 ; Col 1,16-20 ; Ex 6-16 ; 19 ; Ps 124 ; Ps 136).

Parce que Dieu est libre d'agir de manière nouvelle et surprenante, la création peut être amenée à changer. Pour le bien du peuple de l'alliance et de toutes les nations, Dieu amène de la nouveauté dans la création (Es 42,5-9 ; 44,21-28). Les articles 8 (« Le salut ») et 24 (« Le règne de Dieu ») évoquent plus longuement le renouveau de la création en Jésus-Christ par l'œuvre continue du Saint-Esprit dans l'Église et dans le monde.

LA CRÉATION DE L'ÊTRE HUMAIN ET SA VOCATION

Nous croyons que Dieu a créé l'être humain, homme et femme, à son image. Né de la poussière, celui-ci a reçu de Dieu une dignité supérieure à toutes ses œuvres. Il a été créé pour être en relation avec Dieu, pour vivre en paix avec son prochain et pour prendre soin de la création.

Nous croyons que l'être humain a été créé bon, à l'image et à la ressemblance de Dieu¹, pour gérer la création, régner sur elle et l'entretenir dans le respect et l'honneur dus au Créateur². Ainsi Dieu nous a bénis en nous rendant capables de lui répondre fidèlement, de vivre en harmonie avec nos semblables, d'entreprendre un travail qui a du sens et de jouir de temps de repos. En créant Adam et Eve, l'un et l'autre à son image, l'intention de Dieu était dès le commencement qu'hommes et femmes vivent dans l'amour et l'entraide réciproques³.

Nous sommes reconnaissants à Dieu qui préserve patiemment l'humanité et nous garde fidèlement, même au travers de la mort⁴. En Jésus-Christ, Dieu a pourvu au salut de l'humanité et à la libération de la servitude de la création⁵. Nous croyons que l'image de Dieu dans toute sa plénitude a été révélée et restaurée en Jésus-Christ, en qui nous trouvons notre vraie humanité⁶.

NOTES

1. Gn 1,26-27,31 ; Rm 8,29
2. Gn 1,26-30 ; Ps 8,5-8 ; Rm 1,21-23
3. Gn 2,18-23 ; Ep 5,21-33
4. Rm 8,38-39
5. Rm 8,19-25
6. 2 Co 4,4 ; Col 1,15

Enjeux

• L'article présente de façon succincte les grandes affirmations que partagent toutes les Confessions de foi chrétiennes :

- l'être humain créé bon ;
- la dignité de l'être humain, supérieure à celles des autres créatures ;
- la vocation de gérance de la terre ;

- la particularité de l'être humain d'être à l'image de Dieu, avec insistance sur la dimension relationnelle

• L'article et le commentaire insistent sur l'égalité des sexes et considère la

lecture de Genèse 1 et 2 sans se limiter à prendre seulement certains textes pauliniens (1 Ti 2, 9-15 ; 1 Co 11 ; 14) comme clé herméneutique de la compréhension de leurs rapports.

• L'article et le commentaire insistent sur le libre arbitre de l'homme face à la Parole de Dieu.

• L'activité humaine est présentée avec un triple souci :

- écologique (le respect de la création),
- d'équilibre entre travail et repos,
- et d'équité entre les êtres humains.

Commentaire

I. L'expression « à l'image de Dieu » ne fait pas seulement référence à la relation singulière qui existe entre Dieu et les êtres humains, mais fonde aussi ce qui en découle : des relations justes des humains entre eux et avec le reste de la création. Elle se rapporte à l'être humain dans sa globalité plutôt qu'à un aspect particulier de la personne. Certains théologiens mettent l'accent sur le rôle de l'humain en tant que représentant de Dieu et gérant de la terre. Pour d'autres, la relation homme-femme symbolise la relation existant dans la Trinité. D'autres soulignent le fait que l'humain a été créé pour avoir une relation particulière avec Dieu. D'autres encore insistent sur la différence entre l'humain et les animaux, en particulier sur la faculté de raisonner, d'avoir une éthique et une culture. Chacun de ces points de vue met en relief un des aspects de la vision biblique d'ensemble de l'être humain. L'article résume cette vision biblique par l'expression « fait à l'image et à la ressemblance de Dieu ».

II. Selon Genèse 1,26-27, Dieu créa l'homme et la femme à son image. Tous deux ont la même relation avec Dieu et sont créés l'un pour l'autre. La relation de la femme avec Dieu ne dépend pas de l'homme tout comme celle de l'homme avec Dieu ne dépend pas de la femme. Genèse 2,18 décrit la femme comme « l'aide » de l'homme, ce qui ne sous-entend pas qu'elle lui soit subordonnée. Ce terme hébreu « aide » est employé la plupart du temps pour qualifier Dieu (par ex. Dt 33, 7,26 ; Ps 33,20 ; 54,6 ; 70,6 ; 115,9-11). La domination de l'homme sur la femme est une conséquence du péché (Gn 3,16). Elle n'est en aucun cas admissible parmi les rachetés (Ga 3,28 ; 1 Co 7,4 ; 11,11-12). La restauration de l'humanité en Jésus-Christ rétablit l'image de Dieu chez l'homme et la femme (Rm 5,12-21 ; Col 3,10). Le jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint s'est répandu sur les hommes et les femmes selon la prophétie de Joël (Ac 2,1-18 et Ac 1,12-14). Dans la communauté des croyants, païens et juifs, esclaves et hommes libres, hommes et femmes ont le même statut (2 Co 6,18). Tous sont appelés à vivre dans l'unité

(Ga 3,25-28) et dans la soumission réciproque (Ep 5,21-6,9).

III. En créant l'être humain à son image, Dieu lui confère une valeur inestimable et inaliénable, manifestée dans l'alliance avec Noé par l'interdiction radicale du meurtre (Gn 9,5-6). Nous sommes invités à reconnaître et à respecter cette valeur en chaque être humain.

IV. Nous croyons que Dieu a créé l'être humain avec une liberté de choix : celui-ci peut obéir ou désobéir à la Parole de Dieu (Gn 2,15-17) ; il est libre de choisir l'alliance avec Dieu ou l'esclavage du péché (Rm 6,16-18). Nous ne sommes réellement libres que lorsque nous vivons sous l'alliance avec Dieu et en accord avec sa volonté.

V. Nous croyons que pour Dieu le travail de l'humain est de gérer avec soin la création et non de l'exploiter. L'être humain a besoin de travailler pour vivre et s'épanouir. C'est aussi une manière de servir les autres et de témoigner dans l'esprit de Jésus-Christ (Gn 1,28 ; 2,15.19-20 ; 2 Th 3,6-13 ; Ep 4,28 ; 6,5-9). L'intention de Dieu est que nous trouvions l'équilibre entre travail et repos pour notre propre bien et celui de la création. Se reposer de son travail, c'est aussi se souvenir de la présence de Dieu et de son œuvre créatrice, libératrice, de guérison et de salut (Ex 20,8-11 ; Dt 5,12-15 ; Mc 3,1-5 ; Hé 4,9-11).

VI. Appelés à servir Dieu tout au long de notre vie, nous cherchons aussi à suivre le Christ dans le choix et la manière d'accomplir notre travail. Voir les articles 17 (« Le discipulat et la vie chrétienne »), 21 (« La gestion chrétienne des biens ») et 24 (« Le règne de Dieu »).

Nous confessons que, depuis Adam et Eve, l'humanité donne prise au tentateur et choisit de pécher en désobéissant à Dieu. Les conséquences du péché sont multiples : nous passons à côté de l'intention initiale du Créateur; nous altérons l'image de Dieu selon laquelle nous avons été créés; nos relations à autrui sont perverties; la création entière est perturbée. A cause du péché, l'humanité a été livrée à l'emprise des puissances du mal et à la mort¹.

Pécher, c'est se détourner de Dieu, et c'est faire de la création et de nous-mêmes des dieux. Nous péchons en négligeant individuellement et collectivement d'agir avec droiture et justice². Nous péchons en omettant de faire le bien et en refusant de donner à Dieu la gloire qui lui revient en tant que Créateur et Rédempteur. Pécher, c'est trahir l'alliance que Dieu a faite avec l'humanité, rompre les relations, abuser du pouvoir et user de la violence. Tout ceci nous sépare de Dieu. Ainsi, nous sommes dans l'incapacité d'honorer Dieu comme il convient³.

Par le péché, les puissances de domination, de division, de destruction et de mort se sont déchaînées sur l'humanité et sur toute la création. Elles ont, par conséquent, aggravé l'asservissement de l'être humain au pouvoir du péché et du mal, rendu le travail pénible et même affecté le repos. Plus nous péchons, plus nous nous enlisons dans le péché et nous nous exposons aux puissances du mal⁴.

A cause du péché et de ses conséquences, les efforts de l'être humain pour faire le bien et connaître la vérité sont constamment corrompus⁵.

La nature asservissante du péché est visible dans les puissances du mal qui se manifestent tant au niveau individuel que collectif, dans tout l'ordre de la création. Ces puissances, principautés et forces spirituelles de l'univers, tiennent souvent des gens captifs et agissent au travers des systèmes politiques, économiques, sociaux et même religieux, afin de détourner les hommes de la justice et de la droiture⁶. Nous remercions Dieu qui n'a pas permis à ces puissances de régner totalement sur la création et qui n'a pas laissé l'humanité sans espérance.

NOTES

1. Gn 2,17 ; 3,22-24 ; 6,11-12 ; Rm 1,21-32 ; 6,23
2. Da 9
3. Es 1,12-17
4. Rm 6,12-18 ; Ep 6,10-12
5. Ps 14,2-4 ; Rm 3,9-18
6. Ep 2,1-3 ; Ga 4,1-3

Enjeux

- Le péché est de l'ordre de la responsabilité humaine et affecte toutes les sphères de l'existence humaine individuelle et collective. L'humain est touché dans son intégrité et divisé entre des aspirations multiples et contradictoires.
- Le monde invisible et spirituel en est aussi affecté.
- Dans cette chute, l'humain a tendance à devenir sa propre fin.
- L'article utilise des termes réalistes, concrets, historiques, et non d'abord abstraits ou exclusivement intériorisés.
- La grâce, à cause de l'initiative bienveillante de Dieu, permet le choix de l'alliance.

I. Le péché est une réalité, et non une illusion. Nous ne pouvons pas justifier notre péché en prétextant nos limitations, la maladie, ou en prétendant que nous sommes victimes des circonstances ou du mal. Le péché implique une responsabilité personnelle et a des conséquences réelles. Dans les Écritures, la responsabilité du péché et du mal n'est pas imputée seulement à l'homme et à la femme. Elle est aussi attribuée à un pouvoir personnalisé qui porte divers noms : « le serpent » (Gn 3,1 ; 2 Co 11,3), « le tentateur » (Mt 4,3), « Satan » (Za 3,1), « le père du mensonge » (Jn 8,44), « le malin » (Mt 6,13) et « le diable » (Jc 4,7)...

II. En outre, les « puissances », les « principautés », les « dieux des nations », bien qu'ils ne soient pas forcément sataniques, sont marqués par le péché et sont donc enclins à dévoyer la volonté de Dieu à leur égard. Ils peuvent corrompre l'humanité et l'asservir (Es 42,17 ; 45,20 ; Ga 4,9 ; Ep 2,1-3 ; 6,12 ; Col 2,15). Le péché est donc plus qu'une affaire personnelle, il affecte aussi les groupes, les peuples et les structures.

Certaines organisations ont un « esprit » qui peut inciter des personnes à faire le mal qu'elles n'auraient pas choisi de faire de leur propre gré. Des gouvernements, des forces armées, des systèmes économiques, des institutions éducatives ou religieuses, des structures familiales, des régimes construits sur la discrimination nationale, sociale, raciale ou sexuelle sont susceptibles d'être animés par la puissance du mal. La violence de l'homme contre son prochain, l'hostilité entre les peuples, l'asservissement de la femme à l'homme, la maltraitance des enfants, les conditions pénibles de la vie et du travail dans le monde, sont autant de manifestations du péché, au sein de l'humanité et de la création tout entière (Gn 3,14-19 ; 4,3-16 ; 6,11-13 ; 11,1-9 ; Rm 8,21).

III. L'homme ne pèche pas seulement en transgressant certaines lois divines, mais plus fondamentalement en étant infidèle ou en refusant la relation avec Dieu. Cette dernière se vit sur le mode de l'alliance, dont Dieu prend toujours l'initiative (Jos 24,16-18 ; Jr 7,23 ; 31,31-34 ; Os 2,18-23 ; Lc 22,20 ; 1 Co 11,25). Foi et fidélité viennent d'un même terme, tant en hébreu qu'en grec. Ils signifient vivre selon la relation

établie par l'alliance. Par conséquent, le péché est fondamentalement une infidélité à notre relation avec Dieu et une désobéissance à la volonté de Dieu. Tout péché est iniquité et injustice, mots équivalents pour la traduction des termes bibliques. Par ailleurs, ni l'hébreu ni le grec, contrairement à la langue française, ne dissocient la dimension individuelle et collective du péché.

IV. Le péché d'Adam et d'Eve nous affecte tous (Rm 5,12.19), car le péché est inhérent à la condition humaine ; en même temps, nous sommes tenus pour responsables de notre propre conduite. Comme l'a écrit le dirigeant anabaptiste Pilgram Marpeck, quel que soit l'héritage que nous avons reçu de nos premiers parents, cela ne nous prive pas de notre propre responsabilité devant Dieu (cf. Ez 18). Même si l'être humain est doué d'un certain libre arbitre, son choix est limité. Par la grâce de Dieu, nous avons reçu la liberté de choisir d'entrer dans la relation d'alliance avec Dieu ou d'être esclave du péché (Rm 6,16-18), qui à terme conduit à la séparation finale d'avec Dieu. Les Écritures mettent sévèrement en garde ceux qui, ne craignant pas Dieu, persistent dans la colère, la débauche, l'abus de pouvoir et autres choses semblables : ils s'exposent à l'enfer (Mt 5,22.29 ; 18,9 ; cf. article 24 : « Le règne de Dieu »).

V. Le péché affecte l'être humain dans toute sa personne. Aucune dimension de l'être humain telle que sa raison, sa sexualité ou son corps physique ne devrait être désignée comme seule coupable. Laisser libre cours à ses penchants naturels conduit à une diversité d'attitudes et de comportements pécheurs (Rm 13,14 ; Ga 5,19-21 ; 1 Co 11,18-30 ; Ph 3,3-7).

VI. Tout comme le péché a perturbé les relations entre les humains, ses effets ont affecté le travail et le repos de l'être humain. Le travail n'a pas été maudit par Dieu (Ps 104,23-24), mais il ne doit pas non plus être idéalisé. Le travail a été prescrit à l'homme avant la chute (Gn 2,15). A cause du péché de l'être humain, il devient pénible et source de souffrances (Gn 3,17), Dieu ayant maudit « le sol », c'est-à-dire les conditions de travail dans un monde affecté par le péché et le mal.

Nous croyons que Dieu nous sauve du péché et nous offre une nouvelle vie grâce à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ. Nous recevons le salut de Dieu lorsque nous nous repentons et acceptons Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur. En Christ nous sommes réconciliés avec Dieu et introduits dans la communauté réconciliatrice du peuple de Dieu. Nous plaçons notre foi en Dieu afin que, par le même pouvoir qui a ressuscité Jésus de la mort, nous soyons sauvés du péché pour suivre le Christ ici-bas et connaître la plénitude du salut dans les temps à venir.

Dès le commencement, Dieu, dans sa grâce et sa miséricorde, nous a apporté le salut, par des signes et des miracles, en délivrant le peuple de Dieu et en instaurant une alliance avec Israël¹. Dieu a tant aimé le monde que, lorsque les temps furent accomplis, il a donné son Fils. Celui-ci, par sa fidélité jusqu'à la mort, a donné à tous l'accès au salut². Par son sang versé pour nous, le Christ a instauré la nouvelle alliance³. Selon sa puissance souveraine il nous guérit, pardonne nos péchés et nous délivre des liens du mal et nous soutient dans la détresse⁴. Par sa mort et sa résurrection, il libère de la puissance du péché et de la mort⁵, efface la dette de notre péché⁶, nous rachète et nous ouvre la voie à une vie nouvelle⁷. Nous sommes sauvés par

la grâce de Dieu et non par notre propre mérite⁸.

Lorsque nous entendons la bonne nouvelle de l'amour de Dieu, le Saint-Esprit nous pousse à accepter le don du salut. Sans contrainte, Dieu nous introduit dans une vraie relation avec lui. L'accepter signifie alors vivre de la grâce de Dieu, placer notre entière confiance en Dieu seul, nous repentir de nos péchés, nous détourner du mal, nous joindre à la communauté des rachetés et manifester l'obéissance de la foi en paroles et en actes⁹. Nous qui étions auparavant ennemis de Dieu sommes réconciliés avec lui par le Christ et nous expérimentons la réconciliation avec les autres, particulièrement au sein de l'Église¹⁰. Par le baptême, nous témoignons publiquement de notre salut et nous nous engageons envers le seul vrai Dieu et son peuple, l'Église. Alors que nous expérimentons la grâce et la nouvelle naissance, nous sommes adoptés par Dieu dans sa famille et nous cherchons à devenir de plus en plus semblables à Christ¹¹. C'est donc par la foi que nous répondons au Christ et cherchons à le suivre fidèlement.

Nous croyons que le salut, que nous expérimentons déjà, n'est autre qu'un avant-goût du salut à venir, lorsque le Christ manifestera pleinement sa victoire.

NOTES

1. Ps 74,12 ; Dt 6,20-25 ; Ex 20,1-17
2. Jn 3,16 ; Gal 4,4 ; Hé 1,1-3 ; Mt 26,28 ; 1 Co 11,25
3. Mt 26,28 ; 1 Co 11,25
4. Rm 5,1-5 ; Mc 2,1-12
5. Rm 8,2 ; Hé 2,14-15
6. Rm 3,24-25 ; Col 2,13-14 ; Mc 10,45
7. Rm 6,4
8. Ep 2,8-9
9. Rm 1,5 ; Lc 19,8-10
10. Rm 5,6-10
11. Rm 12,2 ; 2 Co 3,18

I. Dans l'histoire de la pensée chrétienne, nous trouvons trois interprétations majeures de l'expiation. Chacune d'elles se base sur les Écritures et contribue à notre compréhension du salut. En annulant le pouvoir du péché et de la mort, le Christ est vainqueur du mal (interprétation dite du Christ vainqueur). En annulant la dette de notre péché, le Christ, en tant que sacrifice, paie la rançon à notre place (interprétation dite de l'expiation substitutive). En ouvrant la voie à la vie nouvelle, le Christ montre l'amour de Dieu, nous poussant à accueillir cet amour et à aimer Dieu et les autres en retour (interprétation dite de l'influence morale).

II. Les expériences d'acceptation du salut sont diverses. Certains connaissent des conversions subites, tandis que d'autres entendent la proclamation du salut et s'y ouvrent progressivement dans le cadre de la communauté chrétienne avant de s'engager. Dans les deux cas, l'acceptation du salut émane d'une décision volontaire et personnelle. Le salut ne s'acquiert pas de manière automatique du fait que nous soyons nés dans une famille chrétienne ou du fait que nous ayons grandi dans l'Église.

III. Cette Confession utilise plusieurs termes différents pour exprimer le salut. Par exemple, le salut est souvent exprimé comme « justification par la foi ». La justification qui, pour nous, a valeur de salut (Rm 4,1-12) se vit dans une relation d'alliance avec Dieu. Une alliance est un accord qui engage deux parties l'une envers l'autre. Par sa grâce, Dieu prend l'initiative en opérant le salut par Jésus-Christ et nous offre sa justice. Le croyant est revêtu de cette justice. Se confiant dans la fidélité de Dieu, il cherche désormais, par la puissance du Saint-Esprit, à vivre dans cette relation d'alliance. La justification par la foi et une obéissance fidèle à cette relation d'alliance sont inséparables (Hé 11). Voir aussi article 17 (« Le discipulat et la vie chrétienne »).

La « nouvelle naissance » ouvrant à une « vie nouvelle » est une autre expression du salut. Les êtres humains ont été créés à l'image de Dieu. Lorsqu'ils ont péché, ils ont été asservis au diable. (1 Jn 2,29-3,10). Ils sont tous pécheurs et ne peuvent s'en sortir pareux-mêmes. Grâce à Dieu et par le moyen de la foi en Jésus-Christ, ils sont adoptés dans la famille de Dieu (Gal 3,23-4,7), ils sont « nés de nouveau » (Jn 3) ; il y a une « nouvelle création » (2 Co 5,17).

Le Nouveau Testament associe fréquemment notre salut avec la paix (Jn 16,33 ; Rm 5,1 ; 10,15). Il développe ainsi le concept du shalom de l'Ancien Testament. Par la mort de Christ sur la croix, nous avons à la fois la paix avec Dieu et la réconciliation au sein de l'Église entre des groupes autrefois antagonistes (Ep 2,14-17). Le Christ, qui a souffert sans chercher à se venger, nous donne son exemple : nous pouvons suivre ses traces, mener une vie qui plaît à Dieu et rechercher la justice (1 Pi 2,19-24 ; Lc 6,35-36 ; Mc 8,34). Voir article 22 (« La paix, la justice et la non-résistance »).

IV. Dieu opère son œuvre de salut pour l'individu dans le cadre de la communauté. Cette action salvatrice du Seigneur a englobé tout un peuple d'esclaves (Ex 15). Jésus a appelé un groupe de disciples. L'Église est le contexte privilégié où se vit ce message de salut (Ep 2,11-22 ; 1 Pi 2,1-10). C'est là que se prennent notamment les engagements avec le Seigneur en présence de témoins, dans une perspective de responsabilité mutuelle. L'alliance entre Dieu et les membres de l'Église implique de travailler à des relations justes, où les anciennes hostilités font place à la réconciliation.

.../...

V. En nous offrant le salut, Jésus-Christ ne nous pardonne pas seulement les péchés que nous avons commis, mais il nous affranchit aussi des puissances du mal dans lesquelles nous avons été pris au piège (1 Pi 2,24; Mt 26,28; Hé 2,14-15), nous délivre des ennemis qui nous font du tort

(Lc 21,16-19; Ac 4) et nous guérit. Pour approfondir la question de la relation entre salut et guérison, voir l'article 10 (« L'Église en mission »). Le salut promis sera pleinement réalisé dans la puissance de la résurrection et la gloire à venir : telle est notre espérance (Rm 8,11.18.24-25).

Enjeux

- Le salut par la foi est l'un des concepts-clés de la Réforme du 16^e siècle. Dans cet article, nous voyons que les mennonites se placent résolument dans cette perspective. Contre le légalisme que notre tradition a pu produire, nous devons nous rappeler sans cesse que notre salut est un don que nous ne pouvons pas acquérir par nos propres efforts.

- En même temps, la perspective anabaptiste s'est élevée contre une « grâce à bon marché », contre une foi facile qui ne produit pas de fruits. Cet article cherche à présenter les deux aspects du salut : la gratuité de l'œuvre de Dieu en Jésus-Christ et l'exigence d'une vie de disciple. L'une des manières dont cette articulation peut se comprendre se trouve dans la notion d'alliance. Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, la relation de Dieu avec son peuple se décrit comme une alliance. Par grâce,

par élection et par amour, Dieu agit en faveur de son peuple, en le libérant de l'esclavage, par la venue de Jésus-Christ. Cette grâce fonde l'existence d'un peuple : « Je serai votre Dieu et vous serez mon peuple » (Ex 6,7). En réponse à cette initiative de grâce, dans une attitude de reconnaissance, le peuple s'engage dans une vie de disciple. Ainsi formulé, le salut découle toujours de l'initiative de Dieu, fonde la vie du peuple, et appelle à la fidélité aux commandements. La notion d'alliance nous rappelle aussi que le salut se vit dans le contexte de l'Église, c'est-à-dire le peuple de Dieu, et notamment dans l'Église locale.

- Cet article reflète les manières différentes dont le Nouveau Testament décrit le salut (pardon, guérison, délivrance, vie nouvelle). Ceci nous rappelle la richesse des images bibliques et nous invite à dépasser certaines conceptions réductrices du salut.

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



Nous croyons que l'Église est l'assemblée de ceux qui ont accepté le salut offert par Dieu au moyen de la foi en Jésus-Christ. Elle est la nouvelle communauté des disciples envoyés dans le monde pour proclamer le règne de Dieu et pour donner un avant-goût de l'espérance glorieuse de l'Église. Elle est la nouvelle société établie et fortifiée par le Saint-Esprit. L'Église, corps du Christ, est appelée à devenir de plus en plus semblable à Jésus-Christ, son chef, dans son culte, ses activités, son témoignage, son amour et son intérêt pour le prochain, ainsi que dans sa manière de vivre au quotidien¹.

L'Église, qui rassemble des croyants de diverses nations, est appelée à témoigner de Jésus-Christ par la proclamation de l'Évangile² et par sa vie fraternelle, avec l'aide du Saint-Esprit. Dans l'Église, grâce à l'œuvre du Saint-Esprit, les divisions ou conflits entre nations, races, classes, générations et sexes sont en voie de résolution pour que toutes les catégories humaines soient guéries, réconciliées et forment une communauté de paix³.

En temps de persécution comme en temps de paix, la pérennité et la mission de l'Église dépendent plus de la présence et de la puissance de l'Esprit Saint que de la force et du bon vouloir d'un gouvernement.

L'Église est l'assemblée de ceux qui s'engagent volontairement à suivre le Christ dans leur vie, à être respon-

sables les uns des autres et devant Dieu. Nous reconnaissons toutefois que l'Église est imparfaite et a besoin de repentance. L'identité de l'Église, peuple de Dieu vivant par la foi, est fortifiée et renouvelée lorsque ses membres se rassemblent régulièrement pour célébrer un culte à Dieu. L'Église magnifie alors la grâce infinie du Seigneur, réaffirme son engagement envers lui et cherche à discerner sa volonté.

L'Église est la famille de Dieu⁴. L'engagement mutuel de ses membres se manifeste par un amour réciproque à l'image de Dieu, le partage des ressources spirituelles et matérielles, l'exercice de la discipline, l'attention portée les uns aux autres et la pratique de l'hospitalité envers tous⁵. L'Église accueille toute personne qui, devenue disciple du Christ, devient membre de la famille de Dieu⁶.

Nous croyons que l'Église, corps du Christ, est la manifestation visible de Jésus-Christ. L'Église est appelée à vivre et à exercer son ministère, tout comme le Christ vivait et exerçait son ministère sur terre⁷. Comme le corps est un, et a plusieurs membres, ainsi tous les croyants ont été baptisés dans un seul Esprit pour former l'unique corps du Christ. Il y a dans l'Église divers dons et ministères, tous donnés pour le bien commun, dans une dynamique d'amour fraternel et dans le but de devenir toujours plus semblables

au Christ, qui est le chef de l'Église.

L'Église, corps du Christ, est une organisation sociale et fraternelle dont les principes relationnels ont été clairement spécifiés par le Christ lui-même. Le Seigneur l'appelle à se démarquer des organisations traditionnelles, aussi bien politiques que religieuses. Avec des fonctions et des responsabilités précises assurées par ses membres, l'Église vit sur le principe du service réciproque⁸, de la mise en commun des dons de chacun⁹, avec une attention spéciale portée aux plus petits et aux plus faibles¹⁰.

Le mot « Église » désigne aussi bien l'ensemble des croyants dans une communauté locale, qu'un ensemble de communautés ou la communauté mondiale de foi.

NOTES

1. Ep 4,13-15
2. Ac 1,8 ; 2,1-11
3. Ac 11,1-18 ; 1 Co 12,12-13 ; Ga 3,26-28 ; Ep 2,14-19
4. Mc 3,33-35 ; Ep 2,19
5. Dt 10,19 ; Rm 12,13 ; Hé 13,2
6. Mt 28,18-20
7. Jn 17,18 ; 20,21
8. Mc 9,33-37 et par. ; 10,36-45 et par. ; Mt 23,1-12 ; Jn 13,1-17
9. Rm 12,4-8 ; 1 Co 12
10. Mt 18,1-5 ; 1 Co 12,22-25

I. Quand les auteurs du Nouveau Testament parlent de l'Église en tant que peuple de Dieu (1 P 2,10), il est clair qu'ils se réfèrent à l'Ancien Testament (Ex 7,16 ; 2 S 7,24). Ainsi le peuple de Dieu du Nouveau Testament se considère comme une communauté d'alliance comptant sur la promesse divine d'amour inébranlable et de grâce toute suffisante. Il est « une race élue, une nation sainte, le peuple acquis de Dieu » (1 P 2,9 ; voir Ex 19,6). Le mot « Église » traduit le plus souvent l'hébreu qahal ou le grec ekklesia, qui signifient tous deux « assemblée ». Mais l'Église en est un nouveau type. Son identité n'est ni fondée sur un patrimoine biologique commun, ni liée à un lieu géographique spécifique. Elle est faite de personnes issues de nations et d'arrière-plans ethniques différents. L'Église est donc une nouvelle réalité sociale et politique, décrite dans cet article en termes de « société », d'« assemblée », de « famille de Dieu » et de « communauté de disciples ».

II. L'accent anabaptiste-mennonite mis sur l'appartenance volontaire à l'Église ne doit cependant pas nous la faire voir comme un produit de l'effort humain. L'Église est bien plus qu'une organisation humaine. Elle dépend de Dieu pour son existence même (Ep 3,20-21). Son fondement est Jésus-Christ (1 Co 3,11). Elle compte sur l'assistance du Saint-Esprit.

III. Une des images favorites des anabaptistes pour l'Église était « le corps du Christ ». Participer à une vie d'Église signifie participer à la vie du Christ. Suivre le Christ pratiquement au quotidien, par fidélité à l'alliance baptismale et par loyauté envers la communauté, est une manière de mieux le connaître. Nos œuvres d'amour et de service sont un prolongement du ministère du Christ dans et à travers son corps, l'Église. Participer régulièrement à un culte d'assemblée (Hé 10,25) et célébrer la cène sont aussi des façons de prendre part à la vie du Christ et de s'encourager mutuellement.

IV. Le paragraphe présentant l'Église comme une organisation sociale fraternelle traduit l'enseignement le plus important de Jésus sur la question (au moins en nombre de textes qui y sont consacrés dans les quatre Évangiles). C'est une particularité de l'anabaptisme par rapport à d'autres traditions ecclésiales.

V. Les chapitres suivants apportent plus de détails concernant l'Église : sa mission (article 10) ; la pratique du baptême, de la cène et du lavement des pieds (articles 11 à 13) ; sa discipline, son service, l'ordre et l'unité en son sein (articles 14 à 16). Les derniers chapitres (17 à 24) traitent de l'Église dans le monde et de sa relation avec le règne de Dieu.

Enjeux

- L'article souligne fortement que ce sont la foi au Christ et l'engagement à être son disciple qui fondent l'appartenance à l'Église.
- Il lie étroitement la vie de l'Église et l'action du Saint-Esprit.
- Il souligne aussi l'origine divine de l'Église tout en précisant bien l'imperfection humaine de cette dernière et la nécessité permanente pour elle d'être en communion avec le Christ, gage de son renouvellement.
- L'article décrit dans les grandes lignes les devoirs réciproques des membres de l'Église, une caractéristique de cette Confession de foi.
- L'insistance sur l'image du corps permet de décrire la dynamique de l'Église : unité, diversité, amour fraternel, perspective d'une plus grande ressemblance au Christ.

Nous croyons que la mission de l'Église est de proclamer l'Évangile et d'être un signe du Royaume de Dieu. Le Christ a donné mission à l'Église de faire de toutes les nations des disciples, les baptisant et les enseignant à observer tous ses commandements¹.

Au cours de sa mission de prédication, d'enseignement et de guérison, Jésus a annoncé : « Le Royaume de Dieu est proche, repentez-vous et croyez à la bonne nouvelle »². Après sa mort et sa résurrection, Jésus a confié une tâche à ses disciples, leur disant : « Que la paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie... Recevez l'Esprit Saint »³. Grâce à la force de cet Esprit, nous poursuivons le ministère de Jésus de rassembler le nouveau peuple de Dieu constitué de ceux qui reconnaissent le Christ comme Sauveur et Seigneur.

L'Église est appelée à être témoin du règne du Christ. Elle s'applique à suivre la voie tracée par Jésus dans sa propre vie et à se conformer au modèle du Royaume de Dieu. L'Église donne au monde un exemple de vie dirigée par la seigneurie du Christ. Par sa vie, l'Église est comme « une ville située sur une montagne », « lumière pour les nations »⁴. Ainsi, elle sera témoin de la puissance de la résurrection, par un mode de vie différent de celui des sociétés environnantes.

Il appartient aussi à l'Église de proclamer le règne du Christ en paroles et en actes, d'aller à la recherche des perdus, d'appeler à la repentance

ce, d'annoncer le pardon des péchés, de proclamer l'Évangile de paix, de libérer les opprimés, de prier et d'agir pour le droit et la justice, de servir comme l'a fait Jésus et, sans s'imposer, d'inviter instamment toute personne à faire partie du peuple de Dieu. Aucune, même parmi les plus marginalisées, ne doit en être exclue. L'Église est appelée à être un canal par lequel Dieu guérit de diverses manières⁵. L'amour du Christ presse ses disciples à témoigner de leur Sauveur, même au risque d'endurer la souffrance et la mort⁶.

Un tel témoignage obéit à l'ordre de Jésus de faire des disciples. Ces derniers sont accueillis et intégrés dans l'Église, ils apprennent à participer à ses célébrations, à prendre part à la communion fraternelle, à l'enseignement, à l'aide mutuelle, aux prises de décision, au service et à sa mission⁷. Les nouveaux croyants, à leur tour, enrichissent la compréhension que l'Église a d'elle-même et des dimensions de sa mission⁸.

Dieu appelle l'Église à aller vers les gens de toutes nations, cultures et origines ethniques. Jésus a ordonné à ses disciples d'être ses témoins « à Jérusalem, dans toute la Judée, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre »⁹. L'apôtre Paul a prêché aux nations (Ro 1,5 ; Ga 2,9). La mission de l'Église ne doit pas dépendre de quelque pays ou entité politique particulière, parce que l'appartenance au Christ relativise

nos appartenances culturelles ou nationales. L'Église elle-même est le peuple de Dieu, constitué d'hommes et de femmes issus de toute tribu, de toute nation. Elle invite ses membres à vivre réconciliés au sein d'une nouvelle humanité¹⁰, comme signe précurseur du jour où « tous les peuples afflueront à la montagne de l'Éternel et seront en paix »¹¹.

I. Le Christ a confié à l'Église la tâche de poursuivre sa mission. Missionnaires et évangélistes n'exercent pas leurs ministères indépendamment, mais comme représentants du Christ et de son Église. Les tâches sont confiées par Jésus à son Église constituée par ses disciples (Mt 28,19-20 ; Mc 16,15-18 ; Lc 24,45-49 ; Jn 20,21-22 ; Ac 1,8). Historiquement, elles ont été transmises par les apôtres à la communauté des croyants dans son ensemble.

II. La mission de l'Église implique à la fois la parole et l'action, l'évangélisation et le service. Elle comprend la proclamation du message du Christ et la démonstration, par la vie de l'Église, de la nature de la nouvelle création en Christ. Ni les paroles seules, ni les actes seuls ne sont suffisants pour la mission. Les paroles expliquent les actes, et les actes authentifient les paroles.

III. Dans le ministère de Jésus, guérison (du corps et de l'âme) et salut sont liés. Le Nouveau Testament utilise parfois le mot « salut » pour désigner la guérison. L'expression de Jésus « Ta foi t'a sauvé ; va en paix » se rapporte dans certains cas à des guérisons (Lc 7,50 parle du pardon des péchés et Lc 8,48 de la guérison). L'Église poursuit le ministère de guérison de Jésus. Elle peut être un canal par lequel s'effectue la guérison, tant par le service d'intercession et l'onction d'huile que par les œuvres médicales, sociales et caritatives.

IV. Dans la Bible, la mission associe la paix et l'évangélisation. La paix fait partie intégrante du contenu du message d'évangélisation de l'Église (Ac 10,36 ; Ep 2,17 ; 6,15). Jésus la donne à ceux qu'il envoie en mission (Jn 20,21-22). La puissance de l'Évangile est si grande, et l'amour de Dieu si vaste, qu'il est possible à toute personne de se repentir et d'être sauvée. Nul n'est trop mauvais pour se situer hors de portée de l'amour de Dieu. L'Église doit vivre et prêcher la réconci-

liation avec audace, cependant sans s'imposer. L'Église missionnaire fidèle refuse d'avoir recours à une quelconque forme de contrainte, préférant la faiblesse de la croix, quitte à s'exposer à des réactions violentes (1 Co 1,23 ; 2 Co 2,1-5 ; 12,9-10). Le mot grec signifiant « témoin » est le mot « martyr ».

V. L'Église est appelée à manifester une manière de vivre différente de celle de la société ambiante quelle qu'elle soit. Cela s'exprime notamment par la dimension transculturelle de sa mission. L'Église s'adresse à tous les membres de la société, qu'ils appartiennent à une culture majoritaire ou minoritaire. La vocation de l'Église constitue un défi aux croyances, valeurs et préjugés de toute culture, lorsque ceux-ci sont en contradiction avec la foi chrétienne. Nous pensons notamment à l'individualisme, au matérialisme, au militarisme, au nationalisme, au racisme, au sexisme, à tout intégrisme, dictature ou idéologie qui nient la réalité de ce qui se situe au-delà du perceptible et du rationnel.

VI. Dans sa mission, l'Église proclame Jésus-Christ comme seul Sauveur du monde (Ac 4,12). Certains pensent que la mission, par sa nature même, est intolérante et coercitive et que tous les chemins conduisent vers Dieu. En réalité, le témoignage fidèle au Christ n'a rien de coercitif ; le véritable témoin du Christ n'impose à personne d'adopter ce point de vue, mais il invite chacun à s'engager sur ce chemin de foi. La mission fidèle reconnaît qu'en tout lieu Dieu a déjà commencé à se révéler dans sa bienveillance (Ac 10,35 ; 14,17 ; 17,22-31 ; Ro 1,19-20 ; 2,14-16).

.../...

NOTES

1. Ac 1,8 ; Mt 28,19-20
2. Mc 1,15
3. Jn 20,21-22 ; Ac 10,36
4. Mt 5,13-16 ; Es 42,6
5. Mc 6,13 ; Jc 5,14-15
6. 2 Co 5,14 ; Mt 10,38-39
7. Ac 2,41-47
8. Ac 10,15
9. Ac 1,8
10. Ep 2,15-16
11. Es 2,2-4

Le témoignage fidèle atteste l'œuvre du Christ dans nos vies et invite d'autres personnes à le connaître, à le suivre et à devenir membres de son corps. Nous nous engageons dans la mission par amour et par souci pour les humains, parce que l'amour du Christ nous presse. Nous reconnaissons que la mission nous aide égale-

ment à croître dans notre propre compréhension de l'Évangile, de la même manière que la mission de l'Église primitive auprès des non-juifs l'avait aidée à comprendre l'Évangile de façon nouvelle.

Enjeux

- Tous les membres de l'Église sont impliqués dans la mission.
- Ils le sont par la qualité de leur vie, de leurs actes et par la proclamation du Christ comme Sauveur et Seigneur.
- Jamais l'annonce de l'Évangile ne doit être déconnectée du projet de Dieu qu'est l'Église, même si celle-ci reste imparfaite.
- L'évangélisation est une invitation à se détourner du péché, à se tourner vers Dieu et à adopter de nou-

velles manières de vivre qui glorifient Dieu.

- La bonne nouvelle toute-fois n'est pas comme source de l'Église, mais le Christ. L'Église doit s'en souvenir. Cela ôte toute prétention de supériorité.
- Dieu n'a pas attendu notre annonce de l'Évangile pour commencer à manifester sa bonté aux personnes auxquelles nous nous adressons.
- Notre témoignage fidèle nous aide à élargir notre compréhension de Dieu, de l'Église et de la mission.

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



Nous croyons que le baptême d'eau des croyants est un signe de la purification de leurs péchés. Le baptême est aussi un engagement d'alliance avec Dieu pris devant l'Église par le croyant qui promet de suivre Jésus-Christ par la puissance du Saint-Esprit. Les croyants sont baptisés en Christ par l'Esprit, l'eau et le sang et forment ainsi un seul corps.

Lorsque nous nous repentons et que nous nous tournons vers Dieu avec confiance, nous recevons le Saint-Esprit et nous sommes intégrés dans l'Église, corps du Christ¹. Ce baptême du Saint-Esprit permet aux croyants de marcher en nouveauté de vie, de vivre en communion avec le Christ et l'Église, d'offrir la guérison et le pardon du Christ, de témoigner avec hardiesse de la Bonne Nouvelle du Christ et d'attendre avec confiance et espérance son retour glorieux. Le baptême d'eau exprime ce don du Saint-Esprit par Dieu, et l'œuvre continue de l'Esprit dans la vie des croyants.

Par le baptême d'eau, une personne atteste que, par la grâce de Dieu en Jésus-Christ, elle s'est repentie, a reçu le pardon, a renoncé au mal et est morte au péché². Purifiés, les croyants sont intégrés dans l'Église, le corps du Christ. Par le baptême d'eau, nous nous engageons aussi à aimer et servir le Christ et, en tant que membres de son corps, à remplir les services qui correspondent aux dons accordés à chacun.

Jésus lui-même a demandé à être baptisé au début de son ministère et, avant son départ, a envoyé ses disciples en leur disant : « Faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit »³. Le baptême est pratiqué par obéissance à ce commandement de Jésus, comme engagement d'une bonne conscience envers Dieu⁴. Il est aussi un acte public d'identification au Christ, non seulement par rapport à son baptême d'eau mais aussi à sa vie dirigée par l'Esprit et sa mort par amour.

L'expression « baptême du sang », ou « baptême de souffrance », signifiait dans la tradition anabaptiste offrir sa vie, même jusqu'à la mort. Jésus a parlé du don de sa vie, par son sang qui a coulé pour tous, comme d'un baptême⁵. Il a également évoqué la souffrance et la mort de ses disciples comme étant un baptême⁶. Celui qui passe par le baptême d'eau atteste qu'il accepte son union et son identification avec le Christ sur le chemin de la croix et de la résurrection⁷.

Le baptême chrétien est destiné à ceux qui confessent leurs péchés, s'en repentent et acceptent Jésus comme leur Sauveur et Seigneur. Ils s'engagent à suivre le Christ dans l'obéissance et en qualité de membres de son corps, sachant qu'un membre reçoit et prodigue à la fois soins et conseils dans l'Église. Le

baptême est donc pour ceux qui sont en âge de s'engager en toute conscience et qui demandent sans contrainte à être baptisés sur la base de leur confession de foi en Jésus-Christ.

NOTES

1. Ac 2,38 ; Rm 8,9 ; 1 Co 12,13
2. Rm 6,1-4 ; Ac 2,38-39
3. Mt 28,19
4. 1 P 3,21
5. Lc 12,50 ; 1 Jn 5,7-8
6. Mc 10,38-39
7. Rm 6,5-11 ; Phi 3.10-11

I. Certaines Églises se réfèrent au baptême et à la cène comme à des symboles, des sacrements ou des ordonnances. Dans cette Confession de foi, ces actes sont appelés des signes plutôt que des sacrements, à cause du sens donné à ce dernier terme d'un acte conférant en lui-même la grâce qu'il signifie.

Dans le langage biblique, Dieu pose des signes : par exemple les signes et miracles réalisés en Égypte (Ex 10,1 ; Nb 14,11), les signes donnés aux prophètes (Es 7,14 ; 55,13), et les signes accomplis par Jésus (Jn 2,11 ; 12,37 ; 20,30). En Jn 2,18-22, la mort et la résurrection de Jésus sont également présentées comme des signes.

De même, Dieu demande à l'homme de poser des signes. Dans l'Ancien Testament, par exemple, il demandait de manger du pain sans levain à la Pâque (Ex 13,9), de lier les paroles de la loi sur la main (Dt 6,8), ou encore de respecter le sabbat (Ex 31,13 ; Ez 20,20). Dans l'alliance nouvelle, le baptême d'eau est le signe de l'engagement d'une personne à suivre Jésus-Christ. Ce baptême devient alors la réponse humaine à la grâce divine, occasion de confesser publiquement sa foi en Jésus-Christ. Cette réponse est une véritable « prédication audiovisuelle ». Comprendre le baptême d'eau comme une réponse humaine n'empêche cependant pas de considérer que Dieu y soit à l'œuvre. Nous croyons en effet que lors d'un baptême réalisé dans la foi, l'Esprit est bel et bien présent et agissant. Le signe est un acte dont la portée dépasse l'événement en lui-même.

II. S'appuyant sur 1 Jn 5,7-8, les anabaptistes ont distingué trois aspects du baptême : l'Esprit, l'eau et le sang. Ce passage fait tout d'abord référence au baptême de Jésus, mais le Nouveau Testament déclare aussi que les croyants doivent s'identifier à Jésus. Ils sont baptisés du Saint-Esprit lors de leur conversion.

Le baptême du Saint-Esprit : selon le Nouveau Testament, le baptême d'eau et le baptême de l'Esprit sont liés mais pas toujours de la même manière. Quand Jésus a été baptisé, le Saint-Esprit est descendu et a demeuré sur lui

(Mt 3,13-17 ; Jn 1,33). Dans le livre des Actes, les croyants recevaient le Saint-Esprit avant, pendant ou après leur baptême d'eau (Ac 2,38 ; 8,16-17 ; 10,44-48 ; 19,1-7).

Le baptême d'eau a pour racine une pratique de l'Ancien Testament qui consistait à laver, selon le cérémonial en usage, tout ce qui était considéré impur par la maladie, le péché, ou toute autre cause (Lv 14,1-9 ; 16,24-30 ; 17,15-16). Par un baptême spécifique (le baptême pour les prosélytes), les Gentils (Non-juifs) étaient intégrés au peuple élu. De la même manière, le baptême d'eau des chrétiens signifie qu'une personne est purifiée de tout péché, et qu'elle est admise dans la nouvelle communauté de foi. Le baptême devient ainsi l'expression extérieure, visible et publique, d'un changement intérieur, en même temps qu'il signe l'entrée dans la communauté des croyants. Pour cette dernière raison, il est aussi un engagement à vivre une vie de disciple – ce que confirme l'Écriture quand elle s'y réfère comme à un engagement à la fidélité et au service (Rm 6,1-11) ou à une alliance envers Dieu (1 P 3,21). Lorsque le croyant passe par les eaux du baptême, il s'engage au sein de la communauté à donner et à recevoir des conseils, à vivre et à œuvrer selon la « règle de Christ » (Mt 18,15-21). Dans la pensée anabaptiste, le baptême d'eau est intimement lié à la question de la discipline (cf. article 14, « La discipline dans l'Église »).

Etant donné ce que représente le baptême d'eau, les nouveau-nés et les enfants n'en ont nul besoin car ils sont au bénéfice de la grâce de Dieu (Ez 18,20 ; Mc 10,14 ; 16,16). Lorsqu'ils seront capables d'être responsables de leurs propres actions, ils seront à même de s'approprier la foi de l'Église de façon personnelle. Le baptême doit être réservé à ceux qui ont assez de maturité pour contracter un tel engagement. Un discernement bienveillant et une ouverture seront cependant nécessaires dans certains cas particuliers, comme ceux par exemple de personnes en situation de handicap mental ou psychique.

.../...

Quant à la forme du baptême, si l'immersion symbolise mieux l'ensevelissement et la résurrection avec Christ (Rm 6,3-4 ; Col 2,12), elle n'est cependant pas la seule pratique possible : plus que la forme de l'acte, c'est le signifié qui importe. Le baptême peut par conséquent aussi être pratiqué par aspersion ou par effusion (Ez 36,25).

Enjeux

- L'article insiste sur le fait que le baptême est la réponse humaine à la grâce de Dieu, et pas d'abord notre œuvre.
- L'article insiste également sur le caractère personnel du baptême tout en maintenant sa dimension communautaire. Le baptême ne concerne pas que l'individu ; il concerne aussi toute la communauté.
- L'article lie le baptême à la vie de disciple : le baptême n'est pas seulement le signe du salut éternel, mais aussi l'engagement à suivre Jésus.
- L'article lie étroitement le baptême d'eau et le baptême d'Esprit.
- L'article insiste sur la pratique du baptême d'adultes sur confession de foi. Il intègre également la priorité de la foi et de la conversion. Cela explique que certaines Églises acceptent d'accueillir une personne comme membre sur témoignage de sa foi sans exiger d'elle un « re-baptême ».

Le baptême de sang, enfin, rappelle que ceux qui acceptent de passer par les eaux du baptême s'engagent à suivre Jésus en donnant leur vie pour lui et les autres, en aimant leurs ennemis et en renonçant à la violence, même lorsque cela implique la souffrance voire la mort.

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



Nous croyons que la cène est un signe par lequel l'Église commémore avec reconnaissance la nouvelle alliance en Jésus établie par sa mort. Par ce repas de communion, les membres de l'Église renouvellent leur alliance avec Dieu et entre eux. Comme un seul corps, nous participons à la vie de Jésus-Christ donnée pour le salut de l'humanité. Nous annonçons de cette manière la mort du Seigneur et ceci jusqu'à son retour¹.

La cène fait porter nos regards sur Jésus-Christ qui a donné son corps pour nous et dont le sang a coulé pour établir la nouvelle alliance². Lorsqu'un croyant prend le pain et la coupe, il se rappelle la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Alors que nous vivons cet événement, nous rendons grâce à Dieu pour tout acte de délivrance dans le passé et le présent. De même, nous le remercions de pardonner nos péchés et de nous accorder sans cesse sa grâce.

Dans l'Église, la cène exprime la présence du Christ ressuscité. Lorsque l'assemblée des croyants partage ce repas de communion, elle participe au corps et au sang du Christ³. Elle reconnaît à nouveau que sa vie est nourrie par le Christ, le pain de vie.

En nous rappelant comment Jésus a donné sa vie pour ses amis, nous, ses disciples, nous nous réengageons sur le chemin de la croix. Nous nous présentons à la table du Seigneur comme un seul corps, confessant nos péchés les uns aux autres et nous les pardonnant. Nous

renouvelons notre alliance baptismale avec Dieu et avec nos frères et sœurs, et nous reconnaissons notre unité avec les croyants du monde entier et de tous les temps.

Sont invités à partager le repas du Seigneur tous ceux qui ont été baptisés dans la communauté de foi, ceux qui vivent en paix avec Dieu et avec leurs frères et sœurs dans la foi et qui veulent s'engager dans leur assemblée.

En célébrant ainsi le repas du Seigneur, l'Église anticipe, dans la joie et l'espérance, le festin que les rachetés partageront avec le Christ dans le Royaume à venir⁴.

NOTES

1. 1 Co 11,26
2. Jr 31,31-34 ; 1 Co 11,24-25
3. 1 Co 10,16
4. Lc 22,15-20.28-30

Enjeux

• L'article et le commentaire soulignent bien les diverses dimensions de la cène :

- rappel de l'œuvre de salut du Christ ;
- reconnaissance pour cette œuvre ;
- engagement envers Jésus et envers les frères et sœurs ;
- expression de l'unité du corps du Christ ;
- espérance de l'avenir glorieux qui nous attend.

• L'article et le commentaire insistent sur la dimension de réconciliation des croyants avec Dieu d'une part, mais aussi des croyants entre eux d'autre part. La notion d'alliance rassemble ces deux dimensions.

I. La nuit où il fut livré, Jésus et ses disciples s'étaient rassemblés pour célébrer la Pâque. Par cette célébration annuelle, le peuple d'Israël se rappelait comment Dieu l'avait délivré de l'esclavage en Egypte (Ex 12). Par ce dernier repas, le Seigneur indiquait qu'il allait conduire ses disciples dans un nouvel exode hors de l'esclavage du péché et vers la rédemption. Au travers de la mort et de la résurrection de Jésus, Dieu a délivré les croyants du péché et du mal et les a introduits dans une nouvelle alliance. Ce nouveau peuple de Dieu succède au peuple de l'ancienne alliance. Tous ceux qui confessent Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur font partie du peuple de la nouvelle alliance.

II. Le pain de la cène représente le corps de Christ, et la coupe la nouvelle alliance en son sang (Lc 22,19-20). Lorsque les chrétiens mangent le pain et boivent de la coupe, ils vivent la présence du Christ au milieu d'eux. La cène représente la mort et la résurrection du Christ, et manifeste sa présence dans l'Église. Par ce repas, l'Église réaffirme son alliance qui fait d'elle le corps du Christ dans le monde.

La cène est le repas de communion qui témoigne de l'unité des croyants en Jésus-Christ. Celle-ci est déjà réalisée puisqu'ils sont un seul corps avec Christ (1 Co 10,17). La cène témoigne d'une dynamique de croissance dans l'unité (Ep 4,1-4 ; Jn 17,22-23). Les croyants en Jésus-Christ sont invités à s'approcher de la table du Seigneur d'une manière digne, sans qu'aucune division ne subsiste entre eux (1 Co 1,17-22,27-34).

Les Églises sont invitées à sensibiliser leurs membres à la nécessité de la réconciliation et à se préparer à ce temps de communion. Cette alliance établie entre les croyants implique des manifestations concrètes d'amour et de responsabilités mutuels, dans l'Église locale et universelle : confession et pardon des péchés, partage des ressources spirituelles et matérielles selon les besoins, etc.

Ce partage joyeux mais toutefois solennel du repas du Seigneur est un avant-goût de la joie plus grande encore de tous les croyants qui fêteront avec le Christ le règne de Dieu (Ap 19,9 ; cf. Es 25,6-8).

III. Tout comme le baptême, la cène est un signe de l'intervention de Dieu et de son engagement à nous délivrer du péché et de la mort, et de notre engagement renouvelé envers Dieu et son alliance.

IV. Parce que la réponse de l'Église à l'action salvatrice de Dieu par Jésus-Christ implique la reconnaissance, la cène est parfois appelée « eucharistie », ce qui signifie « action de grâce ». Elle est parfois appelée « communion », parce qu'elle représente un événement par lequel Jésus invite ses disciples à partager la coupe et le pain, en communion avec lui et les uns avec les autres.

V. L'Église primitive avait pour habitude de célébrer fréquemment la cène (Ac 2,42.46). Au XVI^e siècle, les anabaptistes partageaient eux aussi souvent le repas du Seigneur, comme un signe de leur alliance renouvelée avec Dieu et entre eux. Nous encourageons nos Églises à célébrer régulièrement la cène, afin de goûter pleinement à la richesse de sens de cet événement pour le culte et la vie de l'Église.

Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à nous servir mutuellement dans l'amour comme il l'a fait. Au lieu de chercher à dominer les autres, nous sommes appelés à suivre l'exemple de notre Seigneur qui préféra le rôle de serviteur en lavant les pieds de ses disciples.

Juste avant sa mort, Jésus lava les pieds de ses disciples puis leur dit : « Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres, car je vous ai donné un exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait »¹. Par cet acte, Jésus fit preuve d'humilité et d'esprit de service, se donnant ainsi pour ceux qu'il aimait. En lavant les pieds de ses disciples, il mit en scène une parabole de sa vie offerte pour eux, et leur montra comment ils devaient vivre dans le monde.

Les croyants qui se lavent mutuellement les pieds, témoignent qu'ils ont part au Christ². Ils reconnaissent ainsi la nécessité d'être purifiés régulièrement, ils renouvellent leur désir d'abandonner tout orgueil et tout besoin de domination et mettent leur vie au service des autres dans l'humilité et l'amour qui va jusqu'au sacrifice³.

NOTES

1. Jn 13,14-15
2. Jn 13,8
3. Mt 20,20-28 ; Mc 9,30-37 ; Lc 22,25-27

Enjeux

• L'amour est la marque distinctive d'une vraie spiritualité chrétienne. Le symbole du lavement des pieds, associé à celui de la cène, montre la véritable libération ou purification qui nous est nécessaire. Apprendre à se libérer de la volonté de domination sur autrui nous ouvre au service du prochain.

La pratique de cette ordonnance du Seigneur, même si elle n'est prescrite que par un seul Évangile, rappelle le cœur même de la Bonne Nouvelle : le Christ donnant sa vie, alors que nous étions pécheurs.

Le lavement des pieds est le symbole de la purification dont chaque chrétien a besoin dans sa marche de tous les jours. Il incite à un recentrage sur l'humilité et le service.

I. Au premier siècle, lorsqu'un invité arrivait dans une maison après avoir marché sur des routes poussiéreuses, pieds nus en sandales, son hôte lui apportait de l'eau afin qu'il se lave les pieds avant qu'ils ne prennent le repas ensemble. Si l'hôte avait des esclaves, ce geste était fait par eux. L'acte de s'incliner devant un autre pour lui laver les pieds témoignait de la servilité ou, plus rarement, d'un amour profond. Le fait que Jésus lave les pieds de ses disciples était un renversement de toutes les normes sociales. Le Maître, le plus grand, au lieu de mettre en avant son statut et ses droits, se courbe devant le plus petit pour le servir. Ce geste, cet abaissement inouï de Jésus, dévoile un aspect profond de la nature même de Dieu.

II. Parmi les évangélistes, seul Jean raconte que la veille au soir de sa crucifixion, Jésus lave les pieds de ses disciples pendant le repas dans la chambre haute (Jn 13.1-5). Cet acte est suivi d'un dialogue entre Jésus et Pierre, qui suggère une première signification du geste (v. 6-11) : le lavement symbolise la purification continue dont chaque chrétien a besoin dans sa marche spirituelle de tous les jours. Cette purification est acquise par la vie offerte de Jésus et reçue par la foi, ce que les disciples ne pouvaient comprendre avant sa passion (13.7).

Vient ensuite un monologue de Jésus qui révèle un deuxième sens (v.12-17) : pour lui, ce geste doit être aussi le signe visible d'une vie vécue dans l'humilité au service des autres. C'est le symbole d'un renoncement à l'esprit de domination et à l'orgueil. Ce sens aurait dû être immédiatement compréhensible pour les disciples de Jésus (13.12).

III. Dès le début du mouvement anabaptiste, le lavement des pieds était pratiqué dans certains groupes comme un acte communautaire à exercer les uns envers les autres. Ceci contrastait avec l'usage de l'époque selon lequel seul le prêtre lavait les pieds de quelques personnes le jeudi saint. Après le schisme amish (1693-1697), la grande majorité des assemblées alsaciennes

a suivi la pratique recommandée par Menno Simons et Dietrich Philips, ainsi que par la Confession de foi néerlandaise de Dordrecht adoptée en 1660. Cette Confession de foi a été celle des assemblées mennonites françaises jusqu'en 1969. Elle souligne la double signification de ce geste, à savoir la purification par le sang de Jésus et l'esprit d'humilité. Aujourd'hui, certaines de nos assemblées pratiquent le lavement des pieds tandis que d'autres ont cessé de le faire ou ne l'ont jamais observé.

IV. Ceux qui suivent Jésus sont appelés à vivre la réalité des deux significations du lavement des pieds. Celles-ci ne peuvent pas être réduites à la pratique d'un rite une ou deux fois par an. Elles sont à vivre tous les jours. Toutefois, il est bon de pratiquer ce geste ancien, car il nous aide à garder présentes ces deux réalités spirituelles : par l'abaissement physique, il exprime le service et l'humilité ; par l'eau qui lave, il exprime aussi la nécessité de la purification de nos péchés.

Nous croyons que la pratique de la discipline dans l'Église est un signe de la grâce de Dieu qui pardonne et transforme les croyants qui s'éloignent de lui ou qui se sont laissé entraîner par le péché.

La discipline exercée a pour but de nous conduire à la repentance et à la réconciliation, afin de nous permettre de retrouver une relation juste avec Dieu et de restaurer notre communion dans l'Église. Elle rend authentique le témoignage de l'Église, en contribuant à la visibilité et à la crédibilité du message de l'Évangile dans le monde.

Selon l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres, les croyants sont tous solidaires dans l'exercice de la discipline au sein de l'Église. Jésus a donné autorité à l'Église pour discerner le bien et le mal, pardonner les péchés quand il y a repentance ou avertir le pécheur quand il y a absence de repentance¹. Lorsqu'ils deviennent membres de l'Église, les croyants s'engagent à donner et à recevoir des conseils au sein de la communauté de foi sur des sujets de doctrine et de conduite.

Encouragement mutuel, soins pastoraux et discipline devraient amener à la confession, au pardon et à la réconciliation. La discipline corrective dans l'Église devrait être exercée de manière à restaurer la personne. La démarche commence par « dire la vérité dans l'amour », dans un dialogue seul à seul entre un membre de l'Église et la personne qui vit dans le péché². Si celle-ci

n'écoute pas, le membre fait appel à deux ou trois témoins, dont éventuellement un responsable de l'assemblée, en vue de régler l'affaire. Enfin, si le problème n'est pas résolu, il est porté devant l'assemblée. L'Église accorde le pardon à la personne qui se repent, puis l'encourage et l'aide à engager les changements nécessaires. Si par contre cette personne persiste dans le péché, ne se repent pas et rejette même l'avertissement de l'assemblée, elle n'est plus considérée comme membre de l'Église³. Cette suspension est alors la reconnaissance qu'elle s'est elle-même séparée du corps de Christ. L'Église continue cependant à prier pour elle, cherche à l'amener à la repentance en vue d'une restauration dans la communion⁴.

Nous reconnaissons que la discipline comprise et pratiquée de manière juste assure l'authenticité du témoignage de l'Église en paroles et en actes. Un faux enseignement, la persistance du péché dans la conduite des chrétiens minent la proclamation et la crédibilité de l'Évangile dans le monde⁵.

La discipline n'est pas une fin en soi. Expression du pardon et de la grâce qui transforment, elle permet l'établissement d'un véritable vivre ensemble dans la communion, par la puissance du Saint-Esprit et dans la fidélité à Jésus-Christ.

NOTES

1. Mt 18,15-22 ; Jn 20,21-23 ; Ga 6,1-2 ; Dt 19,15
2. Ep 4,15 ; Mt 18,15
3. 1 Co 5,3-5
4. 2 Co 2,5-11
5. Mt 5,14-18 ; Rm 2, 21ss

Enjeux

- L'article et le commentaire soulignent avec clarté que la discipline est un aspect central de la fraternité solidaire voulue par Jésus-Christ. Sans elle, la communion perd sa cohésion.
- Ils rappellent aussi avec force l'objectif de la discipline : la restauration de la personne, le retour à Dieu et à la communauté.
- Le commentaire met en évidence les écarts symétriques que sont d'une part une discipline excessive et de l'autre l'absence de discipline.

Commentaire

I. Les anabaptistes du XVI^e siècle étaient attachés à l'exercice de la discipline dans l'Église, qu'ils considéraient comme aussi important pour la réforme et le réveil de l'Église que le baptême et la participation à la cène. Ainsi, les assemblées mennonites, contrairement aux Églises de multitude, ont traditionnellement mis l'accent sur la discipline qui découle de leur vision d'Église, corps du Christ. Selon la Confession de Schleithem,

« l'exclusion doit être employée à l'égard de tous ceux qui se sont donnés au Seigneur pour marcher d'après ses commandements, à l'égard de tous ceux qui ont été baptisés dans l'unité du corps de Christ, qui se font appeler frères et sœurs et qui, cependant, glissent de quelque manière et tombent dans une faute... » (article 2)

II. Les Églises mennonites sont attachées à une discipline fraternelle et aimante.

Fraternelle, car elle concerne tous les frères et sœurs de la communauté, responsables inclus : tous sont appelés à se soumettre les uns aux autres, et tous peuvent être appelés à exercer la discipline, conformément à Mt 18,15-17. C'est cependant aux pasteurs et autres responsables d'Église que revient plus particulièrement la fonction de conseiller et de mener à bien la discipline dans la vie de l'Église (Ac 20,28-31 ; Tt 1,5-11 ; 1 P 5,1-4 ; Hé 13,17). Cette fonction doit être exercée dans l'amour, avec un esprit de bonté et sans parti-pris.

Aimante, car toute démarche de discipline doit être effectuée dans un esprit d'amour et de bienveillance, et non avec un esprit de jugement et de condamnation, l'objectif de la discipline étant la repentance et le retour du pécheur au Seigneur, et dans la communion de l'Église. La Confession de Dordrecht souligne cet esprit d'amour :

« En ce qui concerne la correction ou admonestation fraternelle et aussi l'instruction de l'égare, il convient qu'en cette matière toute application et soin soient apportés pour l'avertir, l'exhorter, le mieux possible, en toute douceur, en vue de sa correction. » (article 16)

III. L'exercice de la discipline est basé sur les consignes de Jésus en Mt 18,15-17, texte que les anabaptistes ont appelé « la règle de Christ ». Mais

la pratique de la discipline a parfois été délaissée dans certaines assemblées mennonites, en raison d'une part de certains abus et d'autre part des influences sociales et culturelles. L'abus, comme l'abandon de la discipline, ébranle la vie et le témoignage de l'Église, et va à l'encontre des buts de la discipline dans l'Église qui sont la correction, la restauration de la personne et l'édification de l'assemblée.

IV. Le Nouveau Testament cite plusieurs raisons pour rompre la communion fraternelle avec un membre de l'Église :

- refuser d'admettre que « Jésus-Christ est venu dans la chair » (1 Jn 4,1-6) ;

- persister dans le péché sans se repentir (1 Co 5,1-13) ;

- et provoquer des divisions au sein de l'Église en s'opposant à l'enseignement apostolique (Ro 16,17-18).

V. Aujourd'hui, les Églises mennonites ont souvent un Règlement Intérieur qui peut les aider dans l'exercice de la discipline (voir aussi le Guide pratique pour la vie dans l'assemblée).

Pour plus de renseignements sur la discipline de l'Église, voir encore les articles 17 : « Le disciplinatif et la vie chrétienne » et 18 : « La spiritualité chrétienne ».

LES MINISTÈRES ET LES RESPONSABILITÉS SPIRITUELLES

Nous croyons que les ministères sont le prolongement de l'œuvre du Christ, lequel accorde à tous les chrétiens des dons par le Saint-Esprit et les rend capables de servir dans l'Église et dans le monde. Nous croyons aussi que Dieu appelle certaines personnes à des ministères particuliers de conducteurs spirituels ou à diverses charges. Tous ceux et celles qui exercent un ministère doivent rendre des comptes à Dieu et à la communauté de foi car ils servent l'Église.

Tous les chrétiens étant au bénéfice des dons spirituels, le Christ les invite à se mettre au service les uns des autres dans l'Église et au nom de l'Église au-delà de ses frontières¹. Il les qualifie pour un ministère en fonction des besoins spécifiques ou des possibilités². Un tel service participe à l'œuvre divine de création et d'édification du corps du Christ. Il s'exerce dans l'amour et témoigne de la justice de Dieu dans le monde³.

L'Église appelle, forme et établit des hommes et des femmes compétents pour exercer en son nom diverses fonctions de responsabilités. Celles-ci peuvent comprendre les charges d'ancien, de pasteur et de diacre ainsi que celles d'évangéliste, de missionnaire, d'enseignant ou autres⁴. Les dirigeants sont appelés à être exemplaires dans leur caractère et leur conduite. Les personnes désignées pour ces charges, à l'exemple du Christ, prêchent et enseignent avec conviction, interprètent les Écritures, annoncent avec

hardiesse la vérité divine, équipent les disciples, se soucient des nécessiteux avec compassion et conduisent l'assemblée dans une vie de fidélité afin que, « intégrée à cette construction spirituelle, l'Église forme une demeure de Dieu »⁵.

La confirmation par la communauté de l'appel à un ministère particulier est signe d'une responsabilité mutuelle entre l'Église et les personnes qu'elle a choisies. Après un temps d'exercice, il est juste de procéder à une consécration ou à un acte de reconnaissance similaire, accompagné de l'imposition des mains⁶. Cet acte symbolise la responsabilité des personnes en tant que serviteurs. L'assemblée et l'Église élargie y participent pour demander la bénédiction divine et accorder leur soutien. Les chrétiens réunis rappelleront à cette occasion la responsabilité de la personne consacrée devant Dieu et l'Église, mais aussi celle de l'Église envers cette personne⁷.

NOTES

1. Mt 25,31-40 ; 1 Co 12,31-13,13
2. Ep 4,7 ; Rm 12,4-6 ; 1 P 4,10-11
3. Ep 4,15-16 ; Lc 10,1-37
4. Ep 4,11-13 ; 1 Co 12,28 ; Rm 12,6-8 ; 1 Tm 3,1-13 ; Tt 1,5-9
5. Jr 1,4-10 ; Mt 7,29 ; Rm 10,14-15 ; Ep 2,22 ; 4,11-13 ; Ph 2,1-4 ; 1 Tm 4,13 ; 2 Tm 4,1-3 ; Tt 2,15
6. Ex 29,35 ; 1 Tm 4,14 ; 5,22 ; 2 Tm 1,6
7. 1 Thess 5,12-13 ; Hé 13,17 ; 1 P 5,1-6

Commentaire

I. Les anabaptistes choisissaient certaines personnes en particulier pour être des conducteurs spirituels. Leur compréhension des textes bibliques, la nécessité d'une structure visible et la reconnaissance des dons les poussaient à agir de la sorte. L'objectif de ce choix n'était pas de décharger les autres croyants de leurs responsabilités. Les anabaptistes accentuaient la dimension universelle du sacerdoce de tous les croyants, mais ne le faisaient pas pour minimiser les besoins en conducteurs spirituels ayant un rôle spécial dans l'Église. Menno Simons mentionnait plutôt ce « sacerdoce universel » pour encourager tous les croyants à mener une vie sainte, tels des « prêtres », afin d'être les témoins de Dieu qui les avait appelés à passer des ténèbres à sa lumière (1 P 2,9).

II. Dans le Nouveau Testament, les toutes premières allusions au ministère de conducteurs spirituels font référence aux disciples et aux apôtres (Ac 1,2 ; 2,37.42-43 ; etc.). Ephésiens 4,11 évoque différents ministères : apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et enseignants. 1 Timothée 3 parle des évêques et des diacres. Nous voyons émerger dans les premiers siècles de l'histoire de l'Église un concept tridimensionnel : les évêques, les anciens et les diacres. On retrouve également une vision triple des ministères dans la tradition mennonite : les anciens, les prédicateurs et les diacres. Quelques variantes s'y ajoutent parfois, comme l'envoi d'évangélistes et de missionnaires.

L'Église a évolué dans sa manière de concevoir le ministère de conducteurs spirituels en fonction des époques, et devrait se sentir libre de continuer à le faire aujourd'hui, n'oubliant pas que tout don reste d'abord cadeau et service mis en œuvre pour les autres et non possession ou moyen d'établir une quelconque supériorité.

III. L'acte de consécration symbolise à la fois l'appel de Dieu, la reconnaissance de l'assemblée, l'engagement de la personne à ce ministère et la bénédiction de l'Église dans son sens large. Il peut faire suite à un temps de probation dans l'assemblée. Cet acte spécifique se concrétise par un service à durée déterminée ou non, au sein de et pour l'Église. La consécration d'un frère ou d'une sœur dans une assemblée est communément reconnue par les autres.

Enjeux

• Dans un temps d'hyper-individualisme, il paraît important de valoriser à la fois l'attachement au sacerdoce universel des croyants (Ap 1,6 ; 1 P 2,9), et les indispensables ministères de direction.

• L'autorité du serviteur repose sur celle de Jésus-Christ, et sur la reconnaissance de l'Église qu'il appelle. Toutefois, en opposition à toute prétention cléricale exclusive, il est bon de rappeler que c'est le Christ, au milieu des chrétiens rassemblés, qui exerce l'autorité suprême de l'Église.

• Dieu a « établi » des ministères particuliers pour mener à bien ses desseins (1 Co 12,28 ; Ac 20,28 ; Ep 4,16). Les consécration ne comportent donc pas uniquement une dimension humaine et religieuse.

• La direction collégiale reflète le mieux la nature trinitaire de Dieu

L'ORGANISATION ET L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Nous croyons que l'Église de Jésus-Christ est un corps formé de plusieurs membres, ordonné de telle manière que, par l'unique Esprit, les croyants s'édifient les uns les autres spirituellement en une habitation de Dieu¹.

L'Église, en tant que peuple de Dieu, est un temple saint², une maison spirituelle³, édifée sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant lui-même la pierre de l'angle⁴. L'organisation dans l'Église est nécessaire au maintien de l'unité dans les domaines de la foi⁵ et de la vie, afin que chacun puisse servir et être servi, et que le corps de Christ soit édifié dans l'amour⁶. L'amour, l'unité et la paix dans l'Église témoignent envers le monde de l'amour de Dieu⁷.

L'Église est constituée d'assemblées locales variées qui se réunissent régulièrement, ainsi que de structures et rassemblements plus larges, y compris d'autres dénominations. Cette diversité dans l'unité suscite la gratitude envers Dieu et l'appréciation mutuelle. Selon l'exemple de l'Église apostolique, l'assemblée locale recherche le conseil de l'Église plus large dans les domaines importants relatifs à la doctrine et à l'éthique. Elles travaillent ensemble dans leur mission commune⁸. Les décisions prises lors de rassemblements plus larges sont confirmées par les groupes qui les constituent⁹. Les ministères locaux sont encouragés et soutenus par l'ensemble des assemblées.

Par délégation, autorité et responsabilité sont structurées autour d'accords communs et volontaires, de sorte que les Églises sont mutuellement responsables envers Christ et les unes envers les autres.

Lorsque les membres de l'Église prennent des décisions, par exemple pour choisir des responsables ou résoudre des conflits, ils écoutent et parlent dans un esprit d'ouverture et de prière, guidés par les Écritures. Ils doivent être ouverts non seulement à l'approbation, mais également à la désapprobation. Lors d'un processus de discernement, il est préférable d'attendre patiemment une direction du Seigneur conduisant à un consensus, plutôt que de prendre des décisions hâtives. Quand l'Église respecte cette manière de prendre des décisions et de discerner la volonté de Dieu, le Saint-Esprit la guide¹⁰.

NOTES

1. Ep 2,21-22
2. 1 Co 3,16-17
3. 1 P 2,5
4. Ep 2,20
5. Ps 133,1 ; 1 Co 14,33 ; Ep 4,3
6. Ep 4,7,12-16
7. Jn 17,20-24
8. Ac 15,1-21
9. Ac 11,1-18
10. Ac 15,28 ; Ep 5,21

Enjeux

- Dans un contexte culturel marqué par l'individualisme, il est important de montrer que les notions de structures ont bibliques et nécessaires pour le fonctionnement de l'Église.
- Dans un contexte marqué par le congrégationalisme, il est important de rappeler le caractère universel de l'Église.
- Le rappel de la nécessité de rapports avec d'autres Églises est ancré dans une confession claire de nos convictions. Nous devons toutefois rester conscients de la situation de division dans le monde chrétien et de notre vocation à travailler à l'unité.

Commentaire

I. On ne trouve pas dans l'Écriture un modèle détaillé ou unique d'organisation de l'Église. Un principe de base dans le Nouveau Testament est le caractère professant de l'Église, laquelle s'adresse néanmoins à la multitude. À cela s'ajoute la nécessité d'une organisation au sein du peuple de Dieu (1 Co 14,33). La prêtrise et le temple en Israël, dont le but était de favoriser une vie culturelle qui soutienne la justice, la bonté et l'humilité, en sont des illustrations (Lv 8-10 ; 1 R 6). L'apôtre Paul demande à l'Église de tout faire avec décence et ordre afin d'édifier le corps de Christ (1 Co 14,26-40). Le Nouveau Testament souligne que l'Église doit être organisée de manière à encourager la participation de tous les membres et l'exercice de leurs dons spirituels – pour l'adoration, la prise de décision, l'enseignement et l'apprentissage, les soins mutuels, la diaconie et la poursuite de la mission de Dieu dans le monde. Une bonne organisation dans l'Église implique également de ne pas faire de différence entre les personnes (cf. Jc 2,1-6 ; Ga 3,26-29 ; Rm 3,29-30), mais d'appliquer des critères bibliques pour l'appartenance à l'Église, le choix des ministères, la mise en valeur des dons de chacun. L'Esprit de Christ dirige l'Église qui adapte son organisation aux besoins de son temps et de son lieu.

II. L'Église est la communauté locale et mondiale du peuple de Dieu. L'assemblée locale qui se rencontre fréquemment est l'Église (1 Thess 1,1). De plus grands rassemblements qui se réunissent moins souvent la constituent aussi (1 P 1,1). Ainsi, l'organisation dans l'Église implique la mise en place de structures régionales, nationales ou internationales, favorisant la mission et l'unité de celle-ci dans la diversité (Ac 15,1-21 ; Rm 15,25-28). Cette interdépendance accompagne le congrégationalisme des Églises Mennonites, qui ne signifie pas l'indépendance des assemblées locales. Appartenir à l'Église implique un engagement envers sa propre communauté, de même qu'envers une plus grande famille ecclésiale.

Les œuvres chrétiennes sont l'extension de l'Église pour son rayonnement dans le monde. Il est bon qu'un rapport mutuel approprié existe entre assemblées et œuvres pour une mission commune.

III. La prise de décision par consensus est une manière de parvenir à l'unité dans l'Église (Ac 15,22). Le consensus signifie que l'Église a recherché l'unité de l'Esprit. L'Église écoute attentivement toutes les voix, la majorité et la minorité. Cela suppose que chacun exprime son avis, parle en face-à-face, et se montre prêt à accepter la décision qui sera prise. Le consensus est atteint lorsque l'Église est parvenue à une pensée commune sur le sujet, ou lorsque ceux qui sont d'un avis différent ont indiqué qu'ils ne désirent pas s'opposer à la décision du groupe et qu'ils pourront vivre avec elle. Le consensus ne signifie pas nécessairement l'unanimité.

IV. La volonté de Dieu pour son peuple est l'unité dans la diversité. Dans l'Ancien Testament, cela s'exprime par un peuple constitué de 12 tribus. Dieu n'a jamais souhaité la division du peuple en deux royaumes (Ez 37,15-28). Par l'appel des 12 apôtres, Jésus annonce la restauration de l'unité d'Israël. L'Église que veut Jésus est appelée à être une, afin que le monde croie (Jn 17,21). Son unité concerne donc son témoignage et sa mission. Nous sommes unis par notre Seigneur à l'Église universelle, qui comprend les chrétiens de tous lieux et de tous temps (Ep 3,18). Nous apprécions cette grande famille de croyants et cherchons à avoir avec elle des relations appropriées en fonction du degré de convictions communes partagées. Nous savons que l'histoire chrétienne et mennonite est marquée par des divisions et des séparations. Si l'unité nous est donnée en Christ, elle est à garder et à développer (Ep 4,3-5 ; 4,15-16). La prendre au sérieux pour rendre la mission de l'Église crédible est un défi permanent. Les différentes dénominations existantes mettent souvent en évidence l'une ou l'autre facette importante de la révélation biblique. Elles provoquent cependant parfois un morcellement dommageable au témoignage chrétien. Cette situation demande aux membres des Églises d'être au clair sur leurs convictions dénominonnelles et d'être prêts au dialogue, dans la recherche de la vérité.

LE DISCIPULAT ET LA VIE CHRÉTIENNE

Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à « prendre notre croix » et à le « suivre ». Par le salut que Dieu nous offre, le Saint-Esprit nous rend capables de devenir disciples de Jésus. Il s'agit de suivre fidèlement son enseignement et son exemple, même au prix de la souffrance. Marchant sur les traces du Christ par la foi, nous sommes transformés en son image. Nous devenons conformes au Christ, en étant fidèles à la volonté de Dieu et en nous séparant du mal.

Par le Saint-Esprit, au moyen de la prière, des Écritures et de l'Église, Dieu nous enseigne comment suivre le Christ et nous en rend capables. De même, lorsque nous suivons le Christ dans nos vies, nous développons une relation plus profonde avec Dieu, et le Christ demeure en nous¹. Par sa grâce, Dieu travaille en nous pour y recréer l'image du Christ, lui-même image de Dieu. Là où la foi chrétienne est active dans l'amour et la vérité, il y a nouvelle création. Par la nouvelle naissance, nous sommes adoptés par Dieu dans sa famille, devenant ses enfants². Participer à la vie du Christ englobe à la fois le salut et la vie de disciple.

Suivre le Christ implique nécessairement de ne pas nous conformer au monde³. La foi véritable en Christ nous pousse à :

- faire la volonté de Dieu, plutôt qu'à poursuivre obstinément un hypothétique bonheur personnel⁴.

- rechercher premièrement le Royaume de Dieu, plutôt que l'accumulation de biens matériels⁵.

- agir par la paix et la justice, plutôt que par la violence et les moyens de coercition⁶.

- être d'abord loyaux au Royaume de Dieu, plutôt qu'à une nation, un état, un groupe ethnique ou religieux, une personne quels qu'ils soient et qui réclameraient notre allégeance⁷.

- affirmer la vérité avec honnêteté, plutôt que de nous appuyer sur des serments pour garantir la véracité des propos⁸.

- choisir le projet de Dieu concernant la sexualité, dans le cadre du célibat ou du mariage⁹.

- traiter notre corps comme temple de Dieu, plutôt que de laisser des comportements de dépendance nous dominer.

- accomplir des gestes de compassion et de réconciliation, au lieu de laisser le mal nous dominer¹⁰.

Notre fidélité au Christ se vérifie dans le comportement d'amour et le témoignage de la communauté chrétienne, peuple mis à part, saint pour Dieu.

Nous sommes appelés à être disciples de Jésus dans tous les domaines de notre vie. Il est notre exemple, notamment

dans le fait qu'il a souffert pour la justice sans chercher à se venger¹¹, qu'il a aimé ses ennemis, et qu'il a pardonné à ceux qui l'ont persécuté.

Cependant, en suivant Jésus, nous ne regardons pas seulement à la croix, mais au-delà de la croix, à la joie de la résurrection. Nous plaçons notre espérance dans la justification que Dieu accorde à ceux qui empruntent le chemin étroit qui conduit à la vie¹². « Si nous sommes morts avec lui, nous vivrons aussi avec lui ; si nous persévérons, nous régnerons aussi avec lui »¹³.

Cette dimension ne doit nous faire oublier ni les promesses innombrables liées dès à présent à une vie de disciple¹⁴, ni la joie du salut et du service¹⁵.

NOTES

1. Ph 3,10
2. Rm 8,12-17
3. Rm 12,1-2
4. Mt 26,39
5. Mt 5,3 ; 6,25-33
6. Za 4,6 ; Mt 5,6,9,38-48
7. Jos 24 ; Ps 47 ; Ac 5,29
8. Mt 5,33-37
9. Mt 5,27-30
10. Mi 6,8 ; Rm 6,12-14
11. 1 P 2,21-23 ; Rm 12,9-21
12. Mt 7,13-14
13. 2 Tm 2,11-12
14. Mc 10,30 ; Lc 10,20 ; Rm 8,37
15. Ps 16,11 ; Ps 23,6 ; Dt 30,9 ; Jr 29,11

Commentaire

I. Nous, chrétiens, sommes appelés à nous séparer du mal dans le monde. Cela ne signifie pas que nous devrions cesser tout contact avec ceux qui sont extérieurs à l'Église. Bien au contraire, notre manière de penser est transformée, et nous évitons de nous comporter en pécheurs et de prendre part à des groupes qui encouragent le mal (Rm 12,2 ; 1 Co 5,9-10). Lorsque nous refusons de nous conformer aux attitudes mauvaises du monde, il se peut que certaines personnes se séparent de nous (Jn 15,20-21 ; 1 Jn 2,19). Si nous nous conformons au Christ en acceptant que le Saint-Esprit nous transforme à l'image du Christ, les moyens de ne pas nous conformer au mal nous seront donnés.

II. Il n'est pas rare que cette vie de disciple engendre des souffrances. Jésus dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix et qu'il me suive » (Lc 9,23). Les premiers chrétiens ont aussi été persécutés pour leur foi, et y voyaient une manière de prendre part aux souffrances de Jésus, leur modèle, ne rendant pas le mal pour le mal (Hé 2,10 ; 1 P 3,8-18 ; 4,12-19). Quelle qu'en soit l'origine, la souffrance ne doit pas être recherchée pour elle-même. Jésus a guéri beaucoup de personnes et il est juste de prier pour la guérison et pour la délivrance du mal (Mt 6,13). Dieu ne désire pas que nous souffrions, bien qu'il permette la souffrance pour nous instruire et nous conduire au salut.

Jésus a promis de bénir ceux qui souffrent pour la justice (Mt 5,10-12 ; Lc 9,23-26). Selon le Nouveau Testament, la vie de disciple signifie prendre part à son ministère, à ses souffrances, à sa mort et à sa résurrection (par ex. 2 Co 4,7-12). Ceux qui partagent ses souffrances partageront aussi sa gloire. Nous donner entièrement pour le règne de Dieu est source de joie (Mt 13,44-46).

III. Bien que nous soyons appelés à suivre Jésus individuellement, la vie de disciple s'exprime aussi dans le contexte de la communauté chrétienne. Dans l'assemblée, cette vie de disciple est également étroitement liée à la discipline et à l'exhortation mutuelle. Ensemble, les disciples apprennent à mieux suivre le Christ, dans l'amour qu'ils vivent les uns pour les autres et dans la responsabilité qu'ils exercent les uns envers les autres.

IV. Les articles suivants traitent certains aspects spécifiques de la vie de disciple : article 18 (« La spiritualité chrétienne »), article 19 (« La famille, le célibat et le mariage »), article 20 (« La vérité et le refus du serment »), article 21 (« La gestion chrétienne des biens »), article 22 (« La paix, la justice et la non-résistance »), et article 23 (« Les relations de l'Église aux autorités et à la société »). Voir aussi article 8 (« Le salut ») pour une réflexion sur la foi et la fidélité.

Enjeux

- D'abord la place où il se trouve : cet article se situe après ceux relatifs à l'Église pour souligner le lien entre vie de disciple et vie d'Église.

- La vie de disciple n'a de sens que liée à l'Évangile tout entier. Il ne s'agit pas d'abord d'une morale mais avant tout d'une communion à vivre par la puissance de l'Esprit avec Jésus, mort et ressuscité.

- Après certains désastres du 20^e siècle, par exemple ceux occasionnés par les nationalismes aveugles, cet article de foi remet l'accent sur une vie de disciple qui utilise les moyens préconisés par Jésus : l'amour, le témoignage et l'appel à la repentance, dans un cadre communautaire.

- Suivre Jésus implique une distanciation voire une rupture avec certains schémas de pensée et certaines pratiques individuelles ou institutionnelles présentes dans la société.

Nous croyons qu'être disciple de Jésus, c'est connaître la vie dans l'Esprit Saint. Alors que nous vivons notre relation avec Dieu, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ prennent forme en nous et nous croissons à l'image du Christ. Aussi bien dans le culte individuel que communautaire, le Saint-Esprit est présent, nous conduisant à une connaissance plus profonde de la sagesse de Dieu.

La conversion à Jésus-Christ nous amène à une nouvelle relation avec Dieu par son Esprit. Par étapes et pas encore de manière entière, notre vie est libérée, transformée, remise en ordre et renouvelée dans l'amour de Dieu. En aimant et en connaissant Dieu, nous expérimentons la communion avec lui, ce qui nous permet d'être toujours plus conformes à l'image de Jésus – sa vie, sa mort et sa résurrection. Dans la soumission à Dieu, nous nous laissons façonner par l'Esprit Saint à l'image du Christ¹. Nous sommes appelés à vivre en relation avec Dieu en tant qu'individus et en tant qu'Église, à refléter l'attitude du Christ et à être remplis du Saint-Esprit. Nous avons à grandir à tous égards en celui qui est le chef de l'Église, le Christ, et par qui l'Église s'affermirait dans l'amour².

Tout comme le sarment d'une vigne tire sa vie du cep, nous vivons la vie de l'Esprit par Jésus-Christ. L'Esprit ne peut nous remplir que si nous demeurons en Christ et que le Christ demeure en nous. Nous portons alors du fruit et sommes ses disciples³. De

ce fait notre comportement extérieur s'harmonise avec nos convictions intérieures.

La pratique individuelle et collective des disciplines spirituelles, telles que la prière, l'étude des Écritures, la méditation, l'adoration, la louange, le chant, le témoignage, le service, un style de vie simple, est un apprentissage de la sainteté⁴. Ces disciplines nous ouvrent à une meilleure relation avec Dieu. Elles nous préparent également à faire face à l'épreuve et à la souffrance. Si nous vivons dans la présence de Dieu dans les périodes faciles, il nous sera plus aisé de l'expérimenter dans les temps difficiles.

Nous sommes convaincus que rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur⁵, car Dieu peut employer la joie aussi bien que la souffrance pour nous faire grandir spirituellement⁶. Pendant notre vie terrestre, le Christ en nous est l'espérance de la gloire⁷. Nous nous réjouissons du jour où nous le verrons face à face et où notre connaissance partielle de Dieu sera complète⁸.

NOTES

- 2 Co 3,17-18 ; Ph 3,21
- Ep 4,15-16
- Jn 15,5-8 ; Ps 1 ; Ga 5,22-26
- 1 Tm 4,7-8
- Rm 8,35-39
- Mt 5,1-12 ; Ps 119,67
- Col 1,27
- 1 Co 13,12

Enjeux

• Notre époque est avide de spiritualités de toutes sortes. Cet article nous rappelle plusieurs choses importantes :

Il n'y pas de spiritualité chrétienne sans conséquence pratique dans la vie. Notre relation avec Dieu a pour but de lui rendre gloire mais aussi de nous transformer en l'image du Christ.

Le culte et nos activités de louange doivent entrer dans une telle perspective. Ce que nous faisons ensemble dans nos rencontres est un moyen fondamental que Dieu utilise pour nous transformer et pour faire de nous des disciples. Un culte qui ne va pas dans ce sens n'est pas un culte biblique.

Les souvenirs et l'expérience du légalisme, ainsi que l'individualisme ambiant, nous rendent les « il faut » et les « toudois » insupportables. En même temps, beaucoup de pratiques spirituelles contemporaines visent essentiellement la réalisation de soi et la recherche du bien-être personnel. La vie spirituelle présentée dans cet article cherche à éviter à la fois le légalisme et une spiritualité déconnectée de l'éthique.

I. Le terme « spiritualité » est employé depuis peu dans nos milieux pour se référer à la vie dans l'Esprit et à l'expérience de Dieu. Les anabaptistes et les Mennonites ont employé plusieurs termes pour décrire la spiritualité, tels que piété (Frömmigkeit), crainte de Dieu (Gottesfurcht), humilité (Demut), confiance (Vertrauen), abandon (Gelassenheit), et suivre Christ (Nachfolge). Ces concepts reflètent tous une recherche constante de la connaissance de Dieu et de l'accomplissement de sa volonté. Ils ne dissocient ni l'éthique de la spiritualité, ni la réflexion de l'action. C'est pour cette raison que cette Confession de foi inclut la spiritualité dans la section qui traite de la vie de disciple. Jésus enseigne que ceux qui ont un cœur pur verront Dieu. Étant donné le légalisme bien présent dans l'histoire mennonite, il est important de souligner le fait que l'éthique s'enracine dans une relation profonde avec Dieu. Notre vie de disciple est une réponse de reconnaissance à la grâce salvatrice de Dieu.

II. Plusieurs traditions religieuses parlent de spiritualité ou d'expérience du divin. D'aucuns prétendent que toutes ces expériences se valent.

On peut identifier au moins deux courants distincts dans l'histoire de la spiritualité chrétienne :

Dans le courant influencé essentiellement par la philosophie grecque, le but est l'union avec Dieu au sens d'une fusion de l'individu en Dieu. Aimer son prochain et suivre le Christ ne sont alors que des sous-produits de cette union avec Dieu.

Le second courant est davantage influencé par la pensée biblique. Ici, action et contemplation ont pour but la communion avec Dieu, la relation d'alliance avec lui. Il est davantage centré sur Jésus-Christ – sa vie, sa mort et sa résurrection – comme la voie à suivre pour les croyants. Les anabaptistes du 16^e siècle ne furent pas les seuls à admettre que connaître le Christ et le suivre de manière pratique vont de pair ; plusieurs dissidents, ainsi que certaines traditions monastiques, avaient déjà par le passé perçu le lien étroit entre spiritualité et éthique.

Cette Confession de foi se rattache davantage au deuxième courant en affirmant, en accord avec les Écritures, que la spiritualité est définie par le Christ et le chemin qu'il a montré.

III. Le Saint-Esprit est présent au milieu du peuple de Dieu ; d'après le Nouveau Testament, le croyant et la communauté sont chacun temple et demeure du Saint-Esprit (1 Co 3,16-17 ; Ep 2,21-22 ; 1 Co 6,19). Par la piété personnelle et le culte communautaire, l'Esprit travaille en nous, parmi nous et au travers de nous.

IV. La liste des pratiques spirituelles mentionnées dans cet article n'est pas exhaustive. On aurait pu inclure le jeûne, la tenue d'un journal de vie spirituelle, l'aumône, etc.

La pratique de ces diverses disciplines spirituelles est bonne car elle produit divers effets bénéfiques, au-delà de ce que nous en attendons parfois.

L'étude des Écritures nous permet d'accroître notre connaissance de Dieu.

Lors du culte, nous offrons ouvertement notre louange et déclarons notre appartenance à Dieu. Ce même culte contribue à nous faire grandir spirituellement.

L'offrande et la libéralité nous aident à rechercher le Royaume de Dieu, en solidarité avec les démunis, et à ne pas nous attacher aux biens matériels.

LA FAMILLE, LE CÉLIBAT ET LE MARIAGE

Nous croyons que, dans le projet de Dieu, la vie humaine prend racine et s'épanouit dans la structure familiale. Nous croyons que Dieu désire également que tout être humain fasse partie de l'Église, famille de Dieu. De même que, dans l'Église, célibataires et mariés apportent et reçoivent enrichissement et guérison, les relations au sein de la famille chrétienne conduisent à l'épanouissement voulu par Dieu.

Nous affirmons que Dieu a créé l'être humain comme être de relation. Dieu veut bénir la vie humaine dans le cadre familial, tout particulièrement dans la famille de la foi. Tous les chrétiens doivent s'intégrer à la famille de Dieu où les membres se reconnaissent comme frères et sœurs¹. C'est notre conviction que dans l'Église le mariage et le célibat doivent être considérés avec respect². Nous encourageons l'Église à une bonne intégration des célibataires dans sa vie et ses activités. Une telle communauté de foi est source de bénédiction pour toutes les familles de la terre³.

Nous croyons que, dans la volonté de Dieu, le mariage est une alliance à vie entre un homme et une femme⁴. Un mariage se traduit par un engagement contracté devant un officier d'état civil. Pour les chrétiens, le mariage est également fondé sur une relation mutuelle dans le Christ⁵ ; il est normalement célébré au sein de l'Église. Les relations sexuelles sont réservées, selon l'enseignement de l'Écriture,

aux seuls liens du mariage⁶. Le mariage a pour but de partager sa vie avec son conjoint, de vivre une intimité sexuelle, d'accueillir des enfants au sein de son foyer, par naissance ou adoption, et de les élever dans la foi chrétienne.

Les enfants ont une grande valeur, car ils sont un don de Dieu. Ils doivent être reçus avec amour et reconnaissance. Ils ont leur place dans la famille et dans l'Église⁷. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ces derniers, en retour, apprennent à les honorer et à leur obéir⁸. De même dans l'Église, les jeunes sont invités à respecter leurs aînés⁹.

L'Église est appelée à aider les couples à consolider leur mariage. Dans la vérité et l'amour, elle encourage la réconciliation lorsque des personnes vivent des relations familiales difficiles. L'Église, famille de Dieu, est appelée à être un lieu privilégié, offrant espérance et guérison aux familles et aux personnes.

NOTES

1. Ps 27,10 ; Lc 8,19-21 ; Ep 2,19
2. 1 Co 7,38
3. Ge 12,1-3 ; Ac 3,25
4. Mt 19,5-6 ; Mc 10,9 ; 1 Co 7,10-11
5. Ep 5,21-33
6. Ge 2,24 ; Ex 20,14 ; Mt 2,14-16 ; Mt 1,18-20 ; 1 Co 6,12-20
7. Mc 10,13-16
8. Ex 20,12 ; Ep 6,1-4
9. 1 Ti 5,1-2

Enjeux

- La famille n'est pas une instance sociale créée par les humains, mais par Dieu lui-même pour leur bonheur. La famille terrestre s'enracine dans la famille divine. Les humains sont faits pour une relation de communion.
- Le mariage est une alliance librement consentie entre un homme et une femme. Il fonde la famille, seul cadre où la vie commune, l'intimité du couple et le fait d'être parents trouvent pleinement leur sens.
- La communauté chrétienne constitue la famille à laquelle Dieu veut intégrer tous les êtres humains, quels qu'ils soient, leur statut social ou leur catégorie d'âge, ainsi que toutes les familles. Grâce à l'adoption par le Seigneur, rendue possible en Jésus, des « étrangers » rejoignent la famille de Dieu pour en faire partie. Cette famille a une large portée : le projet de Dieu et corrige la tendance de la famille biologique à se replier sur elle-même. Elle est un lieu de vie, de restauration et de promesse pour enfants ou aînés, célibataires ou mariés, veufs, divorcés, etc.

Commentaire

I. Bien que le mot « famille » se réfère généralement aux relations de sang, de mariage ou d'adoption, le Nouveau Testament décrit aussi l'Église comme une famille : nombreuses sont les références qui parlent des chrétiens comme frères et sœurs et comme enfants de Dieu (voir Rm 8,12-17 ; Ga 4,5-7 ; Jc 2,15).

II. Plusieurs dans l'Église restent célibataires ou se retrouvent seuls. Jésus encourage certaines personnes à choisir le célibat à cause du Royaume de Dieu (Mt 19,12). Alors que l'apôtre Paul considérait le mariage comme un choix positif, il préféra volontairement le célibat pour se consacrer entièrement au Seigneur (1 Co 7,25-35).

III. Les Écritures voient l'intimité sexuelle comme une chose bonne, créée par Dieu (Ge 2,23-25). Seuls les liens du mariage permettent la relation sexuelle (Ex 20,14 ; Mc 10,11 ; Rm 7,1-3). Celle-ci est faite pour le plaisir (1 Co 7,2.5), l'intimité et la procréation. Par la procréation, la famille humaine se perpétue. L'unité qui existe entre un mari et sa femme est un mystère qui reflète l'unité divine (Ge 1,27) et celle de Christ et de son Église (Ep 5,31-32). Nous affirmons que les chrétiens qui se marient devraient se marier dans le Seigneur, en épousant un conjoint chrétien.

IV. Jésus affirme la sainteté du mariage (Mt 5,32) et dénonce la dureté du cœur comme la cause profonde des divorces (Mc 10,4-9). L'Église doit réaffirmer la pérennité du mariage, accompagner les couples et les aider à retrouver le chemin de la réconciliation lorsqu'ils sont en difficulté. L'Église se doit aussi d'entourer avec amour ses membres victimes de déviations et d'abus sexuels qui font du mariage et de la vie de famille un lourd fardeau pouvant conduire à une impasse, voire au divorce. Elle doit être attentive aux familles ou personnes en crise à certaines étapes de la vie familiale (naissance d'un enfant, difficultés économiques, maladie, handicap, crise du milieu de la vie, adaptation à la retraite). Ces difficultés ne justifient pas le recours à un divorce. L'Église doit être un lieu offrant des possibilités de consolidation, de

guérison, de recommencement aux familles, aux couples, aux personnes seules.

V. L'homosexualité, au même titre que les injustices, les querelles, l'amour de l'argent, etc., participe au dérèglement introduit par le péché (Rom 1,25-31). Elle s'inscrit en faux contre le projet de Dieu orienté vers la vie et vers l'altérité. La communauté de foi est mise au défi de vivre en son sein l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ par le Saint-Esprit. Elle invite la personne homosexuelle à entrer au quotidien dans la dynamique de la grâce de Dieu et de sa sainteté, pour prendre un chemin de restauration de l'identité sexuelle. Nous reconnaissons que dans certains cas une pleine restauration de son identité sexuelle n'est pas possible. Il convient alors d'encourager la personne à vivre sa situation d'ambivalence dans la chasteté et de l'accompagner.

Article 20 LA VÉRITÉ ET LE REFUS DU SERMENT

Nous nous engageons à dire la vérité, à ce que notre oui soit oui et que notre non soit non, et à éviter de prêter serment.

Jésus a enseigné à ses disciples à ne jamais prêter serment mais que leur oui soit oui et leur non soit non¹. On jure ou on prête serment souvent pour garantir la véracité de ses propos, ce qui sous-entendrait que, dans le cas contraire, nous serions moins attentifs à l'authenticité de nos dires. Les disciples de Jésus doivent toujours dire la vérité et, devant la justice, simplement attester que leurs affirmations sont véridiques.

Jésus nous met également en garde contre les serments faits au nom de Dieu dans le but d'essayer de forcer ce dernier à se porter garant du futur². C'est au contraire en Dieu que nous mettons notre confiance pour l'avenir.

Au travers de l'histoire, les hommes ont dû prêter serment d'allégeance à leur gouvernement. En tant que chrétiens, notre obéissance première est envers Dieu³. Lors du baptême, nous nous engageons à rester fidèles au Christ et à la communauté chrétienne, engagement qui surpasse l'obéissance à tout système social et politique.

NOTES

1. Mt 5,33-37 ; Jc 5,12
2. Mt 5,34-36
3. Ac 5,29

I. En termes bibliques, la vérité se rapporte à la fidélité, fidélité dans les faits (dire la vérité) et fidélité dans les relations (être juste et vrai). Dire la vérité dans l'amour au sein de la communauté chrétienne prouve que nous nous engageons à entretenir des relations vraies et à parler un langage conforme à la vérité.

II. L'interprétation biblique présentée ici se situe dans la tradition anabaptiste-mennonite, selon laquelle nous mettons en pratique les paroles de Jésus dans les circonstances suivantes : attester la véracité de nos dires plutôt que jurer devant un tribunal ou d'autres instances juridiques, nous engager à déclarer inconditionnellement la vérité et à n'avoir qu'une parole, refuser de prêter un serment d'allégeance qui irait dans un sens contraire à notre fidélité à Dieu en Christ.

III. Cet enseignement de Jésus s'applique à la vie de famille, d'Église, professionnelle, associative et aux autres engagements que nous prenons.

Enjeux

- Dans un contexte social où « dire la vérité » n'a que peu de poids, où le discours sert plus à convaincre qu'à autre chose, cet article nous invite à examiner l'authenticité de nos paroles.
- Même si la république laïque ne se sert plus du nom de Dieu pour demander des paroles vraies dans certaines circonstances, cet article nous rappelle que l'engagement chrétien s'applique à tous les domaines de la vie et relativise tout autre engagement.

Nous croyons que toutes choses appartiennent à Dieu qui nous appelle, en tant que personnes et en tant qu'Église, à gérer fidèlement tout ce qu'il nous a confié.

En tant que serviteurs de Dieu, notre vocation première est d'être des intendants dans sa maison¹. Dieu, qui en Christ nous a offert une vie nouvelle, nous a également confié des dons spirituels en vue de l'affermissement et de la mission de l'Église². Le message de réconciliation a été confié à chaque croyant, afin que par l'Église le mystère de l'Évangile soit révélé au monde entier³.

Nous croyons aussi que le temps appartient à Dieu et que nous devons gérer avec soin celui qui nous est confié⁴. Dès la création, Dieu a appelé les êtres humains à respecter des temps de repos et de culte. Dans l'Ancien Testament, le septième jour était un jour saint car c'était le jour où Dieu s'est reposé de son œuvre créatrice⁵. Le sabbat était aussi considéré comme saint pour que les Hébreux se souviennent que Dieu les avait délivrés de l'esclavage et agissent en conséquence⁶. En Jésus, chaque instant est saint, mis à part pour Dieu, et destiné à être utilisé pour le salut, la guérison et la justice⁷. De nos jours, l'Église met habituellement à part pour ce repos le premier jour de la semaine (dimanche), et est appelée à vivre en tout temps en accord avec la justice sabbatique.

Nous reconnaissons que toutes choses appartiennent à Dieu, le Créateur. L'année sabbatique et l'année du jubilé témoignaient concrètement qu'aussi bien le pays que le peuple d'Israël appartenaient à Dieu⁸. Au début de son ministère, Jésus a annoncé l'année de grâce du Seigneur, souvent identifiée au jubilé. Par Jésus, les pauvres entendent la bonne nouvelle, les captifs furent libérés, les aveugles recouvrèrent la vue et les opprimés furent délivrés⁹. L'Église primitive de Jérusalem mettait en pratique le jubilé en annonçant l'Évangile, en guérissant les malades et en partageant les biens. D'autres Églises du Nouveau Testament aidaient financièrement ceux qui étaient dans le besoin¹⁰.

En tant que gérants de la terre créée par Dieu, nous sommes appelés à prendre soin de la création, à être attentifs au repos et au renouveau de la terre et de tout ce qui y vit¹¹. En tant qu'intendants de l'argent et des biens, nous avons à mener un style de vie simple, à nous aider les uns les autres, en particulier au sein de l'Église, à promouvoir la justice économique et à donner généreusement et avec joie¹². En tant qu'individus dépendants de la providence de Dieu, nous

ne devons pas nous inquiéter de nos besoins mais chercher premièrement le Royaume de Dieu¹³. Nous ne pouvons pas être de véritables serviteurs de Dieu si nos vies sont dominées par la recherche de richesses.

Ensemble, nous sommes appelés à être gérants de l'Église, au service de Dieu. Dès maintenant, nous entrons dans le repos de Dieu et mettons en œuvre la justice promise par lui¹⁴. L'Église vit cela dans l'attente joyeuse du retour de son Maître et de la restauration de toutes choses dans les nouveaux cieux et sur la nouvelle terre.

NOTES

1. Lc 12,35-48 ; 1 Co 4,1-2
2. 1 P 4,10-11 ; Tt 1,7 ; 2,5
3. 2 Co 5,18-20 ; Ep 3,1-10
4. Ps 31,16 ; Ep 5,15-16 ; Col 4,5
5. Ex 20,8-11
6. Dt 5,12-15
7. Mc 2,27-28
8. Lv 25,23.42.55
9. Lc 4,16-21
10. Ac 2,44-45 ; 4,32-37 ; 2 Co 8,1-15 ; Ga 6,10
11. Ps 24,1 ; Gn 1,26-28
12. Ph 4,11-12 ; 2 Co 8,13-14 ; Jc 5,4 ; 2 Co 9,7
13. Mt 6,24-33
14. Mt 11,28-29 ; Hé 3,11 et 4,11 ; Ap 7,15-17.

I. Dans le Nouveau Testament, l'idée de gestion est utilisée en rapport avec la mise en œuvre de ce qui nous a été confié, l'Évangile (1 Co 3,10 ; 4,1-2 ; Mt 25,14-30). Dans un sens plus large, elle est reliée au fait que Dieu est le chef d'une « maison » dans laquelle les chrétiens sont ses serviteurs ou ses intendants, ses fils et ses filles auxquels des responsabilités ont été confiées. Au premier siècle ap. J.-C., les maisons constituaient des entités économiques incluant souvent des personnes ne faisant pas partie de la famille biologique. C'est pourquoi, le terme *gérer* est employé pour se référer à notre double responsabilité qui est de faire connaître l'Évangile et de gérer notre temps, nos biens matériels et notre argent.

II. En ce qui concerne les biens matériels, nous croyons que nous sommes appelés à une vie simple s'enracinant non dans la glorification du dénuement mais dans la dépendance de Dieu, le propriétaire de toutes choses. Nous reconnaissons que nous dépendons des dons généreux de Dieu pour notre nourriture, nos vêtements, notre salut et même notre vie. Nous n'avons pas besoin de nous cramponner à notre argent et à nos biens, mais nous pouvons partager ce que Dieu nous a donné, par exemple en nous aidant mutuellement afin que personne ne manque du nécessaire dans la famille de foi. L'entraide, le partage et la solidarité prolongent les pratiques du peuple d'Israël qui devait prendre un soin tout particulier des veuves, des orphelins, des étrangers et de toute personne en situation de détresse économique (Dt 24,17-22). Dîmes et prémices faisaient partie des mesures de partage des biens dans l'Ancien Testament (Dt 26 ; cf. Mt 23,23).

III. La justice économique faisait partie intégrante du cycle sabbatique pour le peuple

d'Israël. L'année sabbatique, tout comme le jour du sabbat, devait permettre le repos et la liberté de la terre et des travailleurs. L'année suivant les sept fois sept ans, soit la cinquantième année, l'année du jubilé, devait restaurer aussi justice et miséricorde : les terres familiales devaient revenir à leurs premiers propriétaires, les dettes être effacées et les esclaves libérés (Lv 25). Ces lois relatives au jubilé et au sabbat avaient pour effet de rétablir tous les 50 ans une certaine égalité économique. Jésus a enseigné la prière suivante à ses disciples : « Remets-nous nos dettes, comme nous les avons remises aussi à nos débiteurs » (Mt 6,12 ; cf. Mt 18,23ss). Dans les temps encore à venir, Dieu pourvoira aux besoins des saints (Ap 7,15-17). Nous devons premièrement chercher le Royaume de Dieu et nous départir d'une mentalité consumériste, d'un esprit de compétition, d'une productivité sans limite, de l'avarice et d'un attachement excessif aux biens.

IV. La loi du jubilé apparaît en Lv 25 ; 27,16-25 et Nb 36,4. D'autres références à la pratique concrète des années sabbatiques et de jubilé apparaissent en Dt 31,10 ; 2Ch 36,21 ; Es 37,30 ; 61,1-2 ; Jr 34,8-22 et Ez 46,17. Flavius Josèphe, l'historien juif du premier siècle ap. J.-C., fait référence à une époque où les Juifs de Palestine connurent la famine à cause d'une année sabbatique (ou jubilaire) où la terre était en jachère. Tous les sept ans, le gouvernement romain exemptait la Judée du paiement des tributs. La pratique de l'Église de Jérusalem et le partage économique des premières communautés chrétiennes montrent que les réalités économiques du jubilé ont continué d'être pratiquées et adaptées au contexte urbain.

.../...

V. La théologie de la gestion des biens nous rend conscients de l'intérêt de Dieu non seulement pour les êtres humains, mais aussi pour le reste de la création. Tant les animaux que les champs bénéficiaient du sabbat et de l'année sabbatique. Les lois jubilaires nous sensibilisent

à la nécessité de prendre soin de la terre et de la préserver. Dans l'attente des nouveaux ciels et de la nouvelle terre, nous devons dès aujourd'hui nous engager à utiliser correctement les ressources terrestres.

Enjeux

- Dans notre contexte occidental de prospérité et de recherche d'abondance, cet article de foi affirme l'importance d'une attitude fondamentalement confiante dans la providence divine concernant le nécessaire.

L'article souligne la pertinence de l'enseignement de l'ancienne alliance concernant la gestion des biens et ses prolongements pour la nouvelle alliance et l'Église.

Cet article apporte une perspective chrétienne au débat actuel concernant l'écologie et le développement durable.

La gestion des biens et de la terre est repensée dans la perspective d'une vie de disciple. Ainsi comprise, la générosité fait partie de la justice attendue par le

Christ pour les chrétiens et l'Église, et donc de leur témoignage dans ce monde.

L'article rend attentif au fait que la solidarité ne doit pas s'exercer uniquement localement, mais également envers tous les êtres humains en détresse à l'échelle mondiale.

La perspective développée dans cet article est susceptible de libérer d'énormes ressources tant sur le plan matériel qu'en termes d'énergie, de motivation et de temps pour faire le bien au nom du Christ.

L'enseignement sur le jubilé rend sensible à la nécessité de corriger les effets d'une dynamique économique livrée à elle-même, en privilégiant des dynamiques régulatrices telles que le commerce équitable, des échanges de services, etc.

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



Article 22 PAIX, JUSTICE ET NON-RÉSISTANCE

Nous croyons que Dieu est le Dieu de la paix et qu'il veut la paix dès l'origine du monde qu'il créa. Cette paix est pleinement révélée en Jésus-Christ. C'est lui notre paix et celle du monde entier. Nous comptons sur le Saint-Esprit pour suivre le Christ sur le chemin de la paix, pour exercer la justice, pour apporter la réconciliation et pour pratiquer la non-résistance, même en temps de trouble et de guerre.

Bien que Dieu ait créé un monde en paix, l'humanité a choisi la voie de l'injustice et de la violence¹. L'esprit de vengeance s'est intensifié, et la violence s'est multipliée. Cependant, la vision originelle de paix et de justice n'a pas disparu². Prophètes et autres messagers de Dieu ont constamment encouragé Israël à faire confiance à Dieu plutôt qu'aux armes et à la force militaire³.

La paix que Dieu destine à l'humanité et à la création fut pleinement révélée en Jésus-Christ, et annoncée par un chant joyeux lors de sa naissance⁴. Jésus enseigne l'amour de l'ennemi ; il pardonna aux malfaiteurs et souligna la nécessité de relations humaines justes⁵. Menacé, il choisit de ne pas résister, mais donna librement sa vie⁶. Par sa mort et sa résurrection, il brisa la domination de la mort et nous donna la paix avec Dieu⁷. Ainsi, il nous a réconciliés avec Dieu et nous a confié le ministère de la réconciliation⁸.

En tant que disciples de Jésus, nous sommes appelés à

prendre part à son ministère de paix et de justice. Il nous promet la bénédiction si nous sommes artisans de paix et recherchons la justice. Nous agissons dans un esprit de douceur, acceptant la persécution au nom de la justice⁹. En tant que disciples de Christ, nous ne nous préparons pas, ni ne participons à la guerre. Le même Esprit qui s'est saisi de Jésus s'empare aussi de nous afin que nous aimions nos ennemis, que nous pardonions plutôt que de chercher à nous venger. Il nous incite à établir des relations humaines justes, à compter sur la communauté de foi pour régler les disputes et à résister au mal sans violence¹⁰.

Conduits par l'Esprit, et d'abord au sein de l'Église, nous témoignons à tout être humain que Dieu ne veut pas la violence. Nous en dénonçons toute forme, y compris la guerre parmi les nations, le racisme, son usage dans les conflits entre classes sociales, les violences faites notamment aux enfants, aux femmes et aux plus faibles, la violence entre hommes et femmes, l'avortement, l'euthanasie et la peine de mort. Nous encourageons les chrétiens et les instances politiques à construire des relations justes et fraternelles entre pays, ethnies, tribus, classes sociales, etc., pour prévenir les violences liées à l'injustice sous toutes ses for-

mes : inégalités, ségrégations, pillages des ressources naturelles... En cas de conflit, nous invitons les autorités à utiliser tout moyen coercitif non-violent respectant la dignité et l'intégrité des personnes.

Notre ultime fidélité va au Dieu de grâce et de paix qui conduit l'Église jour après jour à vaincre le mal par le bien. Il nous rend capables d'exercer la justice et nous soutient dans l'espérance glorieuse du règne de paix établi par Dieu¹¹.

NOTES

1. Gn 1-11
2. Es 2,2-4
3. Lv 26,6 ; Es 31,1 ; Os 2,18-20
4. Lc 2,14
5. Mt 6,14-15 ; Lc 16,19-31 (ou tout Mt 5 ; 7,1-5.12) ; Mt 25,31-46
6. Mt 26,52-53 ; 1 P 2,21-24
7. 1 Co 15,54-55 ; Rm 5,10-11 ; Ep 2,11-18
8. 2 Co 5,18-21
9. Mt 5,3-12
10. Mt 5,39 ; 1 Co 6,1-11 ; Rm 12,14-21
11. Es 11,1-9

Commentaire

I. Dans la Bible, la paix (shalom dans l'Ancien Testament) a une dimension globale : elle concerne la relation avec Dieu, les relations humaines, les relations avec la création. Shalom recouvre les notions de guérison, réconciliation, bien-être, sécurité, harmonie. Cela implique la justice dans les relations, en faveur des pauvres et des opprimés (Dt 24,10-22 ; Mt 20,1-16 ; Jc 2,5).

Paix et justice sont au cœur du projet de Dieu pour la création. Jésus-Christ est venu libérer du péché pour rendre possible ce projet. Par sa mort et sa résurrection, il nous a réconciliés avec Dieu (Rm 5,10.18-21) et avec notre semblable (Ep 2,13-16). Suivant l'enseignement et l'exemple de Jésus, et par la force de l'Esprit, l'Église pose des signes, localement et sur le plan international, du projet divin de paix et de justice et elle en témoigne au monde.

Le concept de non-résistance exprime le refus de résister avec violence, mais non sans force, au méchant ou de chercher vengeance (Mt 5,39). Le chrétien est appelé à résister au mal, avec une attitude et des moyens qui sont en cohérence avec la paix et la justice (Ep 6,13-18). Notre exemple est Jésus qui supporta accusations et abus sans se venger. Mais à cause de l'exigence de la justice, il dénonça ceux qui font le mal (Mt 23,1-36 ; Jn 2,13-22). Il le fit de manière non-violente, nous montrant ainsi comment surmonter le mal par le bien (Rm 12,21 ; cf. 1 P 2,21-24).

II. Au sein des Églises chrétiennes, la non-résistance est perçue de diverses manières. Toutes sont d'accord pour dire que « tendre l'autre joue » ou « aimer ses ennemis » (Mt 5,38-48) vaut pour les relations de personne à personne au sein de l'Église (éthique interpersonnelle). Pour l'Église des premiers siècles, pour le mouvement anabaptiste non-violent et les Églises historiquement pacifistes, ces commandements de Jésus s'appliquent aussi aux chrétiens dans leur rôle de citoyens (éthique sociale). En effet, pourquoi limiter à l'Église, corps du Christ, le champ d'application des commandements du Christ, tête du corps ?

L'Église et les chrétiens ont donc une vocation spécifique dans le monde : œuvrer à la paix, à la justice, par des moyens non-violents à l'exemple de Jésus. Cette vocation, distincte de celle des

nations et des autorités (voir article 23), peut conduire les chrétiens à renoncer à tel métier, à tel rôle social, à telle allégeance, pour obéir aux commandements de Dieu plutôt qu'aux hommes (Ac 5,29). Il ne s'agit ni de passivité, ni de démission, mais de chercher à vivre la vocation première de l'Église et des chrétiens. Que l'Église soit l'Église !

III. Cette vocation à la paix et à la justice par la non-violence concerne les chrétiens et l'Église d'abord ; elle s'adresse à tout homme ensuite, pour le bien (shalom) de la cité (Jr 29,7). Elle peut s'exprimer de plusieurs manières : éducation à la paix, gestion non-violente des conflits quotidiens, conciliation et médiation, actions et campagnes non-violentes (parex. Martin Luther King ou les Christian Peacemaker Teams), objection de conscience au service militaire, choix du service civil ou de coopération, pétitions, soutien aux pauvres, amitiés entre les peuples... Dans l'histoire mennonite, cet engagement a conduit certains à l'exil plutôt qu'au service militaire, d'autres à choisir un service militaire non-armé.

IV. Il n'existe pas d'explication simple aux guerres de l'Ancien Testament. Un principe devrait guider l'interprétation (Ex 14,13-14) : ce que Dieu peut faire dans sa souveraineté (combattre, détruire, exterminer) n'est pas à appliquer tel quel par les membres du peuple de Dieu. Voilà pourquoi celui-ci est encouragé à la confiance en Dieu et non dans les armes. Ce principe (parfois atténué comme en Jos 6,8.16 et 1 S 17,12-58) traverse l'Ancien Testament qui s'oriente à maintes reprises vers la paix (Jg 7,2 ; Ps 37 ; Pr 12,20 ; Es 31 ; Os 2,20 ; Mi 4,3-4 ; Za 4,6). Il culmine en Jésus-Christ et dans le Royaume qu'il proclame et vit (Ac 10,36). L'enseignement, la vie et la mort de Jésus-Christ – révélation suprême de Dieu – témoigne de la non-violence approuvée par Dieu lors de la résurrection de Jésus-Christ. Le chemin de la fidélité, du renoncement et de la croix peut provoquer des réactions de violence (Mt 10,34-39). La guerre, loin d'être un combat épique par lequel le camp du bien vaincrait celui du mal (comme on nous le présente parfois), se caractérise par une violence souvent incontrôlable et des « dommages collatéraux » inévitables envers les populations civiles

.... / ...

V. Un chrétien peut-il être soldat ou policier ? Un soldat ou policier chrétien est invité à réfléchir à sa vocation première. Un tel engagement ne risque-t-il pas d'entrer en conflit avec cette vocation lors de situations extrêmes ?

Comment accueillir et accompagner dans l'Église des soldats ou des policiers chrétiens ou devenus chrétiens ? Le dialogue présentant

la position non-violente doit être premier. Ce sujet doit pouvoir être débattu en Église, tout en donnant du temps à chacun pour avancer vers une position mûre prenant en compte l'enseignement de l'Évangile et des situations souvent complexes.

Enjeux

- L'article cherche à rendre compte de la complexité du témoignage biblique : il ne passe pas sous silence les guerres ordonnées par Dieu dans l'Ancien Testament, mais il met aussi en évidence l'importance de la paix dans l'Ancien Testament, avant de recentrer notre regard sur le message et l'exemple de Jésus.

- L'article montre que la paix et la non-résistance sont inséparables de la vérité, de la justice et du refus de la violence. La paix n'est pas un rêve pour l'au-delà, mais un chemin sur lequel nous sommes invités à marcher en tant que disciples de Jésus.

- L'exigence de paix ne repose pas sur la vision

optimiste d'un homme qui serait naturellement bon, comme l'affirment certains mouvements pacifistes ou humanistes. L'article souligne bien la réalité du péché dans le monde, et la nécessité de la rédemption en Jésus-Christ.

- Travailler à la paix et à la justice est le mandat des disciples de Jésus. En cas de conflit, Jésus nous ordonne de garder une attitude inclusive (l'amour des ennemis) et non exclusive (l'élimination de l'adversaire).

Les commentaires prennent acte de la diversité de compréhension de l'engagement pour la paix entre les chrétiens. Ils invitent à entrer dans la complexité des situations de façon ouverte et paisible.

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



LES RELATIONS DE L'ÉGLISE AUX AUTORITÉS ET À LA SOCIÉTÉ

Nous croyons que l'Église est la « nation sainte » de Dieu¹ appelée à la fidélité complète au Christ, son chef, et au témoignage de l'amour salvateur de Dieu envers toutes les nations.

Dans sa dimension spirituelle, sociale et politique, l'Église promet fidélité à Dieu seul. En tant que citoyens du Royaume de Dieu², nous nous savons protégés par la puissance de l'amour divin. L'Église n'a pas de frontière géographique et ne fait pas appel à la violence pour sa protection. Seule nation chrétienne, l'Église est composée de gens de toutes tribus et nations³ appelés à témoigner de la gloire de Dieu.

Les autorités gouvernementales du monde ont été instituées par Dieu afin de maintenir l'ordre dans les sociétés ; ce n'est pas le rôle de l'Église. En tant que serviteurs de Dieu, de tels gouvernements ou institutions sont appelés à agir avec justice et à faire régner l'ordre⁴. Mais comme toute institution, les nations ont tendance à dépasser leur mandat fixé par Dieu. Elles deviennent alors idolâtres et rebelles à la volonté divine⁵. Par ailleurs, aucun gouvernement n'accomplit pleinement la justice de Dieu.

En tant que chrétiens, nous respectons les autorités et prions pour tout être humain, y compris pour les membres des gouvernements, afin qu'ils permettent au plus grand nombre de personnes de mener une vie dans la paix et la justice⁶. Nous devons, lorsque nous participons à une institution publique ou privée,

faire preuve de discernement. Il s'agit d'examiner si notre participation à ces structures ne contrevient pas à l'amour que nous devons à toute personne et à la sainteté à laquelle nous sommes appelés en Jésus-Christ. Parallèlement, nous témoignons du Christ aux nations en étant telle « une ville au sommet d'une montagne »⁷. De même, en tant qu'ambassadeurs du Christ⁸, nous incitons les nations, leurs représentants et leurs institutions à exercer justice, paix et compassion envers tous. Nous recherchons ainsi le bien de la ville où Dieu nous a placés⁹.

Nous comprenons que, par sa mort et sa résurrection, le Christ a vaincu les puissances, y compris les gouvernements rebelles¹⁰. En confessant que Jésus-Christ est Seigneur des seigneurs, nous reconnaissons et proclamons qu'aucune autre autorité ne lui est supérieure.

NOTES

1. 1 Pi 2,9
2. Ph 3,20 ; Ep 2,19
3. Ap 7,9
4. Rm 13,1-7
5. Ez 28 ; Dn 7-8 ; Ap 13
6. 1 Tm 2,1-4
7. Mt 5,13-16 ; Es 49,6
8. 2 Co 5,20
9. Jr 29,7
10. Col 2,15

Enjeux

• Cet article cherche à reformuler cette affirmation de l'anabaptisme : la différenciation entre l'Église et l'Etat, et la nature de la loyauté que les chrétiens doivent aux gouvernements de ce monde. En effet l'Entente fraternelle de Schleithem (1527) demande une séparation radicale (Absonderung) d'avec le monde et exclut toute participation chrétienne à des fonctions publiques. Aujourd'hui, tout en maintenant la différenciation entre l'Église et les structures politiques, nous sommes appelés au discernement et à la réflexion en vue d'un engagement éventuel dans la vie de la cité.

• Nous sommes aussi invités à considérer la dimension politique de l'Église en tant que peuple de l'alliance, vivant sous l'autorité du Christ, et appelé à annoncer et à vivre le règne de Dieu.

Commentaire

I. L'utilisation du terme « nation sainte » pour parler de l'Église peut paraître inhabituelle. Nous avons souvent spiritualisé le langage politique du Nouveau Testament en oubliant que les mots « royaume », « Seigneur », et même le mot grec pour « Église » (littéralement « assemblée » ou « rencontre urbaine ») sont tirés du domaine politique. Le terme « politique » se réfère ici à la structuration des relations sociales. Considérer l'Église en tant que nation nous aide alors à comprendre ses relations avec les autres nations du monde.

Avant le 4^e siècle, époque de l'empereur Constantin, la plupart des chrétiens se considéraient comme étant la nation de Dieu, peuple composé de païens et de juifs convertis, vivant parmi les nations et pourtant étrangers au milieu d'elles (1 Pi 1,11-17 ; Hé 11,13-16). Lorsque le christianisme devint religion d'Etat, l'empereur s'imposa en tant que protecteur de la foi, même par la violence. L'adhésion à l'Église cessa alors d'être une décision personnelle. Les efforts missionnaires s'orientèrent principalement vers les personnes extérieures à l'empire. Aujourd'hui, dans un état laïque le gouvernement s'engage par sa constitution à respecter la liberté religieuse de ses citoyens.

Nous croyons que le Christ est Seigneur sur toute notre vie. L'Église et l'Etat sont des structures distinctes et elles peuvent avoir des positions antagonistes. Seule notre loyauté à l'égard du Christ doit être absolue. Nous comprenons que les gouvernements peuvent maintenir l'ordre et que nous devons rendre honneur à ceux qui y travaillent. Mais nous devons craindre Dieu seul (1 Pi 2,17). Lorsque les exigences gouvernementales sont en désaccord avec les exigences divines, les chrétiens doivent « obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Ac 5,29).

II. Dieu désire une seule chose pour chacun de nous : notre salut et notre intégration au peuple de Dieu. Les nations territoriales et leur gouvernement ne peuvent que partiellement accomplir la volonté divine car ils font appel à la violence, du moins en dernier ressort. Parfois même, ils usurpent leur pouvoir en cherchant à se mettre à la place de Dieu. Cependant, un gouvernement qui agit avec une justice relative et qui fait régner l'ordre est préférable à l'anar-

chie ou à un gouvernement injuste ou oppressif. En vertu de valeurs ou de principes plus élevés, les chrétiens peuvent inciter les autorités et l'Etat à agir d'une manière plus proche de la volonté de Dieu. Les chrétiens sont tenus de témoigner aux gouvernements, non seulement en qualité de citoyens d'une nation spécifique mais aussi en reflétant l'amour universel du Christ et en proclamant sa souveraineté sur toute institution humaine.

III. Le chrétien a besoin de l'Église pour l'aider à discerner comment être dans le monde sans se laisser influencer par les manières de faire du monde (Jn 17,14-19), tant sur certaines questions politiques que sociales. L'Église se pose des questions telles que : « Est-ce que le fait de participer au gouvernement ou à d'autres institutions nous permet d'être ambassadeurs de la réconciliation en Christ ? » ou « Telle participation va-t-elle compromettre notre fidélité au Christ ? ». Ces interrogations surgissent lorsque nous sommes confrontés à des questions d'ordre pratique : obligations militaires, direction d'entreprise, participation à une entreprise privée aux vastes ramifications, emplois au niveau du gouvernement et du système économique, exigences posées par une organisation, choix électoraux, utilisation des impôts, confrontation au système judiciaire, salut au drapeau, serment de fidélité, système scolaire public et privé, recherche d'influence sur le plan législatif... Il convient également de s'interroger sur nos silences et sur les conséquences que peut avoir notre non-participation à certaines actions. Notre discernement doit donc s'exercer négativement (en prenant garde aux actions auxquelles nous nous associons) et positivement (en discernant les lieux où notre présence et notre action sont irremplaçables).

Nous plaçons notre espérance dans le règne de Dieu et en son accomplissement lorsque le Christ, notre Seigneur ressuscité, reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts. Alors il manifestera le règne dans sa plénitude. Il rassemblera son Église qui s'efforce, aujourd'hui déjà, de vivre selon le modèle de Dieu et sous son autorité. Nous attendons la victoire finale de Dieu, la fin de ce temps présent de lutte entre le mal et le bien, la résurrection des morts et l'apparition de nouveaux ciels et d'une nouvelle terre. C'est là que le peuple de Dieu régnera avec le Christ dans la justice, la vérité et la paix.

Nous croyons que Dieu a créé l'univers et continue de s'y manifester avec sagesse, patience et justice, même si beaucoup de personnes, à cause du péché, ne reconnaissent pas son action. Le reste fidèle d'Israël a reconnu Dieu comme roi et en même temps s'attendait au plein accomplissement de son règne¹. Nous affirmons que par le ministère, la mort et la résurrection de Jésus, le règne de Dieu a fait irruption dans le monde². Jésus a proclamé à la fois l'imminence et la réalisation future du Royaume de Dieu, avec ses dimensions de guérison et de jugement. Par sa vie et son enseignement, il a montré que la proclamation du règne de Dieu s'adresse à tous, et notamment à ceux que le monde méprise et rejette³. C'est Jésus-Christ que Dieu a

établi Roi et Seigneur de ce royaume⁴.

Nous croyons que l'Église est appelée à vivre aujourd'hui selon les principes du règne de Dieu et à connaître de la sorte comme un avant-goût du royaume que Dieu établira un jour dans toute sa plénitude. L'Église est une réalité spirituelle, sociale et économique⁵ qui doit illustrer aujourd'hui la justice, l'équité, l'amour et la paix du monde à venir. Elle obéit ainsi à son Seigneur, anticipant de la sorte le jour où le royaume de ce monde deviendra le royaume de notre Seigneur⁶.

Nous croyons que, tout comme Dieu a ressuscité Jésus d'entre les morts, nous serons nous aussi ressuscités d'entre les morts⁷. Lorsque le Christ glorieux reviendra pour le jugement, tous ceux qui sont morts se lèveront – « ceux qui auront fait le bien en sortiront pour la résurrection qui mène à la vie ; ceux qui auront pratiqué le mal, pour la résurrection qui mène au jugement »⁸. Les justes ressusciteront pour la vie éternelle avec Dieu et les injustes pour l'enfer et la séparation d'avec Dieu (Mt 25,37-46). Par là, Dieu fera justice à tous ceux qui ont souffert la persécution à cause de son nom et confirmera la victoire sur le péché, le mal et la mort elle-même.

Nous attendons de Dieu la venue de nouveaux ciels, d'une nouvelle terre et d'une

nouvelle Jérusalem, la cité sainte où le peuple de Dieu ne connaîtra plus ni la faim, ni la soif, ni les larmes⁹ mais entonnera des chants de louange : « A celui qui siège sur le trône et à l'agneau soient louange, honneur, gloire et puissance pour toute éternité ! Amen ! »¹⁰

NOTES

1. Ex 15,18 ; Jg 8,23 ; Za 14,9
2. Mc 1,15
3. Mt 5,10 ; 8,10-12 ; 21,31 ; Lc 6,20
4. Ps 2,7 ; Mc 1,11 ; Ph 2,9
5. Ac 2,41-47
6. Ap 11,15 ; 15,4b
7. 1 Co 15,12-58
8. Jn 5,28-29
9. Ap 21,1-4 ; 7,9-17
10. Ap 5,13-14

I. L'Église est appelée à vivre aujourd'hui selon les principes du règne de Dieu, et ainsi d'en témoigner. Notre vie communautaire actuelle doit également prendre pour source d'inspiration celle que nous aurons dans le temps à venir. Cela signifie que l'Église devrait chercher à vivre l'éthique de ce règne dans le monde actuel sans attendre sa réalisation dans un monde uniquement futur. Cependant, l'Église n'est pas assimilable au royaume ou au règne de Dieu. Elle ne doit pas croire qu'elle peut incarner le règne de Dieu dans sa plénitude dès aujourd'hui, ni par un changement brutal, ni par une amélioration graduelle des conditions de ce monde.

II. L'idée du jugement dernier pose problème à certains, car elle semble mettre l'accent sur la colère de Dieu au détriment de son amour et de sa miséricorde. La patience bienveillante de Dieu est si grande qu'il n'impose une relation d'alliance à personne, mais laisse libres ceux qui, refusant cette alliance, ne pourront que reconnaître amèrement leur égarement lors de la venue en gloire du Christ. Ceux qui commettent le mal sans se repentir ne resteront pas impunis. Ceux qui souffrent pour la vérité peuvent s'attendre au règne de Dieu comme à un temps de justice et de délivrance du mal (Ps 37 ; Ap 6,9-11). Dans le temps à venir, nous assisterons à de surprenants renversements de statuts, lorsque les puissants seront abaissés et les humbles élevés (Lc 1,52-53 ; voir aussi Lc 3,5).

Cette justice inclut la résurrection des morts et la vie éternelle pour ceux qui croient en Jésus-Christ (Jn 6,40 ; 11,25-26). De la même manière que Dieu a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, ceux qui lui appartiennent passeront de la mort à la vie (1 Co 15,15-21). Aujourd'hui, nous suivons le Christ dans nos corps mortels ; nous nous réjouissons à l'idée

de vivre en Christ avec des corps nouveaux et ressuscités (1 Co 15,35-57).

Le Nouveau Testament parle souvent de la résurrection. Il aborde moins fréquemment et clairement la question de l'état des personnes entre le temps de leur mort et de la résurrection. Mais nous qui sommes en Christ, nous sommes assurés que même la mort ne peut nous séparer de l'amour de Dieu (Rm 8,38-39)

III. La dimension politique et sociale de l'Église est une réalité aujourd'hui et le restera dans le temps à venir. L'Église est une réalité collective que gouverne Dieu par le Christ. Même dans le temps à venir, l'Église ne sera pas une entité spirituelle désincarnée ; elle s'inscrit dans la nouvelle terre et les nouveaux ciels (voir l'article 23, « Les relations de l'Église aux autorités et à la société »).

Jésus recommanda à ses disciples de ne chercher à savoir ni l'heure ni le jour de la venue du Fils de l'homme (Mt 24,36). Il nous a également enseigné à être prudents (Mc 13,5.23.33) et à ne pas identifier de manière exclusive des peuples, des endroits et des événements de la fin des temps avec des peuples particuliers, des endroits précis et des événements actuels. Le peuple de Dieu devrait au contraire toujours vivre dans la justice, louer Dieu, suivre le Christ et se laisser conduire par l'Esprit en attendant le retour de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Ce n'est qu'ainsi que nous veillerons et serons prêts, suivant l'enseignement de Jésus (Mt 24,42-44). « Les derniers jours » sont, selon les auteurs du Nouveau Testament, une réalité qui a débuté par la première venue du Christ sur la terre et s'achèvera lors de son retour (Jl 3.1-5 cité à la Pentecôte en Ac 2,17, etc.).

.../...

IV. Notre décision pour ou contre Jésus est déterminante en matière de jugement (Jn 3,18). Néanmoins la notion de rétribution est présente dans l'Écriture, en sachant que c'est le Christ qui présidera au jugement. Le principe de rétribu-

tion doit être connu par les croyants, avec ses gradations dans la condamnation (2 Co 5,10) et dans les récompenses (1 Co 3,14-15 ; Jc 2,12 ; Ap 14,13 ; etc.). Il s'agit d'un effet à la fois de la bonté et de la sainteté divines.

Enjeux

- Par cet article, conformément à notre compréhension de la Parole de Dieu, nous avons cherché à ne pas séparer l'enseignement sur le règne à venir des exigences de l'éthique chrétienne pour aujourd'hui. La doctrine du règne de Dieu est en mesure de nous éclairer par rapport à ce que nous avons à vivre aujourd'hui. Ce que Dieu donne à voir par rapport à ce monde et au monde à venir (voir l'Apocalypse) apporte dès à présent consolation et joie, une force que même la mort ne peut éteindre.

- Le véritable sens de l'eschatologie (= la doctrine des « fins dernières ») n'est pas dans l'établissement d'une liste d'événements prédits, mais dans la promesse du retour de Jésus-Christ, qui, ultime-

ment, apportera un terme définitif à la question du mal et de ses conséquences.

- L'article souligne que, quels que soient le lieu et le moment, tant que ce règne n'est pas venu dans sa plénitude, la fidélité à Jésus-Christ a un coût. La perspective de l'espérance promise nous aide à persévérer dans le témoignage de Jésus et à accepter l'éventualité d'une souffrance en lien avec lui.

- Une telle perspective nous paraît saine : elle évite les spéculations et elle centre sur l'essentiel : Jésus-Christ et la vie nouvelle. Elle nous aide à ne pas nous évader, ni dans ce monde-ci, ni dans celui à venir. Elle nous permet de vivre l'aujourd'hui de Dieu dans la confiance.

CONFESSION DE FOI dans une PERSPECTIVE MENNONITE



RÉSUMÉ POUR LA LECTURE COMMUNAUTAIRE

§ 1

Nous croyons en Dieu le Créateur de tous,
qui a appelé à l'existence un peuple de croyants.

Nous croyons en Jésus-Christ, Parole faite chair,
qui a été crucifié et est ressuscité pour nous.
Il nous sauve du péché et de la mort,
il est notre paix et le Seigneur exalté de l'Église.

Nous croyons en l'Esprit Saint,
source de la rédemption et de la vie.

§ 2

Nous répondons à Jésus-Christ par la foi
et formons son Église, nouvelle communauté
façonnée par l'Écriture et par l'Esprit.
Ensemble, nous sommes appelés
à proclamer le Royaume de Dieu et à en être signe.

Nous poursuivons ainsi la mission du Christ,
en faisant des disciples,
apportant renouvellement et pardonnant,
baptisant les croyants et partageant le repas du Seigneur,
mettant en œuvre nos dons dans l'unité et l'amour.

§ 3

Nous nous engageons à suivre Jésus-Christ,
sur son chemin, de la souffrance à la vie.
Nous sommes, par grâce, transformés en l'image de Dieu,
en laquelle il nous a créés femmes et hommes.

Disciples fidèles, nous entendons l'appel du Christ
à vivre en relation avec Dieu selon l'Esprit,
à pratiquer la fidélité dans le mariage,
le partage des biens,
l'amour de l'ennemi, la justice et la paix.

§ 4

Avec joie, comme nation sainte et peuple de Dieu,
nous adorons le Dieu trois en un.
Nous faisons allégeance au Christ notre Seigneur,
vivant dès maintenant la vie du monde à venir.

Notre espérance est dans le règne éternel de Dieu,
la victoire sur le mal, la résurrection des morts,
et dans le retour du Christ
pour le jugement et pour la gloire.

A Dieu soit toute la gloire ! Amen !

